



Faire solidarité, ensemble

RAPPORT ANNUEL 2021



page 3
LE MOT DU PRÉSIDENT

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS page 5

Historique et mission	p. 6
Vision, valeurs et principes d'action	p. 7
Nos membres en chiffres	p. 8
Fonctionnement	p. 10
Réseaux d'appartenance	p. 13
Partenaires	p. 14
Coordination SUD à l'horizon 2022	p. 15
Principales publications	p. 16
Une éthique partagée : charte de Coordination SUD et ses membres	p. 17



1. page 18 NOS ACTIVITÉS EN 2021

Coordination SUD, les étapes et les chiffres clés de 2021	p. 19
1. NOTRE VIE ASSOCIATIVE	p. 20
2. ONGLAB, INDISPENSABLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN	p. 23
3. ACCOMPAGNER LES ONG DANS LEURS TRANSFORMATIONS	p. 25
4. CAHIER SPÉCIAL : COMPRENDRE ET APPRÉHENDER LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ONG	p. 29
5. ENVIRONNEMENT FAVORABLE ET INFLUENCE DES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	p. 34



2. page 48

NOS FINANCES

Le mot de la trésorière	p. 49
Compte emplois ressources	p. 51
Bilan	p. 52
Compte de résultat	p. 53



3. page 54 ANNEXES

Annexe 1 : liste des membres de Coordination SUD	p. 55
Annexe 2 : sigles & abréviations	p. 59



**LE MOT
DU PRÉSIDENT**

Faire solidarité, ensemble

S'engager pour un monde plus juste, durable, solidaire est ce qui nous rassemble toutes et tous, ce pour quoi nous œuvrons en tant que citoyennes et citoyens, organisations de solidarité internationale (OSI), membres de Coordination SUD.

À l'heure où j'écris ces lignes, les crises qui sévissent dans le monde, qu'elles soient sanitaires, sociales, humanitaires, climatiques, sont plus que jamais prégnantes. Et plus que jamais, la solidarité internationale est la réponse incontournable et impérieuse pour les enrayer.

En 2021, avec la crise sanitaire, les inégalités au niveau mondial comme en France se sont encore accrues. Ainsi dans le monde, les 50 % les plus pauvres possèdent à peine 2 % des richesses mondiales. En France, sept millions de personnes, soit 10 % de la population¹, ont besoin d'aide alimentaire pour vivre.

Ces chiffres glaçants ne sont toutefois pas une fatalité et c'est pour ne plus faire ces constats que nous nous battons au quotidien, avec nos organisations, nos engagements respectifs et au sein de notre collectif Coordination SUD.

Des signes d'espoir existent et des victoires sont possibles.

En 2021, après des années de mobilisation collective pour l'obtenir, une loi d'orientation et de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales a été promulguée en France. Elle demeure perfectible mais elle traduit une nouvelle ambition et pose un cadre et des objectifs pour l'Aide publique au développement, que nous réclamions depuis longtemps. Nous pouvons nous féliciter de cette avancée pour laquelle nous avons œuvré. Et bien sûr, nous continuerons à faire preuve de vigilance quant à sa mise en œuvre au service des populations les plus vulnérables.

A contrario, nous avons vu le champ des libertés associatives être menacé et se restreindre. D'une part, 2021 a vu la promulgation de la loi confortant le respect des principes de la République, instituant un contrat d'engagement républicain, qui impose de nouvelles responsabilités aux personnes dirigeantes d'association, et fait peser des risques inquiétants quant aux libertés d'action et d'expression associative. Coordination SUD s'est engagée aux côtés du Mouvement associatif contre ce texte et le restera dans le suivi de sa mise en œuvre. D'autre part, de nouvelles mesures ont vu le jour dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Parmi ces mesures devant s'appliquer aux projets de développement, de stabilisation et d'urgence, figure le criblage des parties prenantes et des personnes bénéficiaires finales. Coordination SUD s'est opposée au criblage des bénéficiaires ultimes et a essayé d'obtenir des mesures adaptées concernant les parties prenantes. À ce jour, tenant compte de l'expression de ses membres, notre collectif reste fermement engagé pour faire en sorte que ces mesures ne contreviennent pas aux valeurs essentielles qui fondent notre action (respect des droits humains, respect des principes du droit international humanitaire...) ainsi qu'aux règles de proportionnalité, de sécurité et d'efficacité.

Autre combat de Coordination SUD, la lutte contre le dérèglement climatique. Six ans après les Accords de Paris où 195 délégations de pays s'engageaient à limiter leur impact sur le climat pour contenir la hausse des températures, Coordination SUD a publié le baromètre des engagements climatiques et solidaires. Celui-ci examine la prise en compte des enjeux climatiques dans les projets de développement mis en œuvre ou soutenus par la France, et ce, par rapport à ses engagements.

La question de l'égalité des droits et de genre est dans l'ADN de Coordination SUD. Après la promulgation en 2019 de sa nouvelle charte éthique, Coordination SUD s'est engagée dans l'analyse et l'amélioration de ses pratiques dans ce domaine, notamment avec la parution du module d'autoformation *Violences sexistes et sexuelles : prévenir et protéger dans la solidarité internationale*. Destiné aux OSI, ce module vise à permettre de mieux détecter les situations de violences sexistes et sexuelles, à mieux les prévenir et se protéger contre ces formes de violence attentatoire à la dignité et l'intégrité humaines, et ce, que l'on soit victime ou témoin.

En 2021, Coordination SUD a également poursuivi son action en faveur de ses membres à travers l'organisation de formations sur une grande variété de sujets (recherche de financement, techniques de plaidoyer, prévention des violences sexistes et sexuelles...). À noter que notre collectif a obtenu la certification Qualiopi qui vient reconnaître la qualité des formations dispensées et fait de notre organisation un acteur reconnu de la formation professionnelle. Je tiens ici à remercier tout particulièrement Myriam Coulibaly, chargée de mission formation, sans qui cette certification n'aurait pas été possible.

Toujours en matière d'accompagnement des OSI, il faut également souligner la forte activité du Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (Frio) qui, en 2021, a répondu à près de 40 sollicitations d'ONG. Parmi elles, une trentaine ont bénéficié d'un suivi dans l'année autour de thématiques comme le modèle économique et l'augmentation des financements, la gouvernance, le management et le fonctionnement en réseau ou encore la stratégie de plaidoyer. Pilier de l'offre de Coordination SUD, le Frio fêtera en 2022 ses 15 ans !

Ces quelques exemples illustrent la diversité des sujets travaillés par Coordination SUD au service de ses membres. Le présent rapport en donne une vision plus exhaustive.

Je termine ce regard sur l'année 2021 en remerciant l'ensemble des membres de Coordination SUD et de l'équipe du secrétariat exécutif qui font, par leur engagement, la force de notre collectif et qui s'investissent au quotidien pour que nos objectifs de transformation écologique, sociale et démocratique deviennent une réalité.

Solidairement.

Olivier Bruyeron,
président
Coordination SUD

1. Secours Catholique Caritas France (2021), *Faim de dignité*, État de la pauvreté en France 2021, Paris, Rapport.



AVANT- PROPOS

1. Historique et mission
2. Vision, valeurs et principes d'action
3. Nos membres en chiffres
4. Fonctionnement
5. Réseaux d'appartenance
6. Partenaires
7. Coordination SUD à l'horizon 2022
8. Principales publications
9. Une éthique partagée : charte de Coordination SUD et ses membres



© Coordination SUD

Projet présidence française du Conseil de l'UE, atelier de renforcement des connaissances sur les mécanismes décisionnels et de financements européens, Paris, 18 novembre 2021.

1 HISTORIQUE ET MISSION

Fondée en 1994, Coordination SUD est la plateforme nationale des ONG françaises. Elle rassemble en 2021, 178 organisations de solidarité internationale, dont une centaine *via* six collectifs : CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire & Développement (CHD), CRID, FORIM, Groupe *initiatives*.

Les organisations membres de Coordination SUD mènent des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées, en France et à l'international, mais aussi des actions de plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Coordination SUD assure quatre missions principales :



PLAIDOYER SYNDICAL
pour défendre et promouvoir les ONG françaises de solidarité internationale et garantir un environnement favorable à leur expression et leur action.



APPUI ET RENFORCEMENT
des ONG françaises : accompagnement organisationnel et institutionnel (Frio), formations, etc.



INFLUENCE
par la présentation et la promotion de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde.



VEILLE ET ANALYSE
du secteur de la solidarité internationale *via* son ONGLAB : publication d'études, organisation de séminaires et ateliers, etc.

Ses activités historiques en termes de plaidoyer et d'appui ont fait de Coordination SUD un élément de référence, aussi bien à travers ses expertises que par les réponses apportées aux besoins exprimés par ses organisations membres et aux sollicitations de ses organisations partenaires et interlocutrices. Au cœur de la structuration des associations de

solidarité internationale, Coordination SUD travaille selon le principe de subsidiarité. Ses activités d'analyse, de renforcement et de plaidoyer, si elles bénéficient en premier lieu à ses organisations membres, sont mises à la disposition de toutes et tous, et ce, bien au-delà du seul secteur de la solidarité internationale.

2 VISION, VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

NOTRE VISION

Dans leur diversité, Coordination SUD et ses organisations membres agissent pour :

“ un monde où la participation de toutes et tous est mobilisée pour promouvoir une humanité sans pauvreté, sans inégalités et sans injustices ; un monde de solidarité et d'égalité où les droits humains et l'environnement sont respectés. ”

NOS VALEURS



RESPECT ET PROMOTION DES DROITS HUMAINS,
dont l'égalité de genre



JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE



DÉMOCRATIE



LIEN SOCIAL ET NON-DISCRIMINATION



ÉTHIQUE

NOS PRINCIPES D'ACTION

Conformément à son projet associatif, Coordination SUD réalise ses missions en se fondant sur deux principes d'action essentiels :

1 Un principe de représentation de la (bio) diversité des ONG françaises. Coordination SUD tire sa légitimité de ses organisations membres, ONG ou collectifs d'ONG, faisant d'elle le collectif le plus représentatif des organisations françaises de solidarité internationale. Elle s'emploie à représenter leur diversité et leur pluralité et s'appuie pour cela sur sa capacité à faire vivre le réseau et à mobiliser ses organisations membres. Rejointe par un nombre croissant d'ONG, Coordination SUD veille sans cesse aux équilibres et aux complémentarités. La valorisation de la diversité qui la compose est une richesse sur laquelle Coordination SUD s'appuie pour la mise en œuvre de son projet.

2 Un principe de subsidiarité selon lequel Coordination SUD fonctionne avec ses membres de manière à construire une action globale et cohérente. Elle joue ainsi un rôle de mise en relation de ses organisations membres, en favorisant la fluidité, la cohésion et la valorisation des effets des actions collectives. En externe, ce principe s'illustre par le développement de partenariats et d'alliances. L'échelle d'action de Coordination SUD est d'abord nationale et elle développe, autant que nécessaire, des alliances avec des actrices et acteurs ou des coalitions d'ONG de solidarité internationale, avec d'autres organismes acteurs associatifs, par exemple, au sein du Mouvement associatif, avec le secteur académique et les *think tank*, avec des organismes acteurs au service des ONG (prestataires, secteur bancaire, etc.). Aux niveaux européen et international, Coordination SUD agit aussi au sein des réseaux dont elle est membre : CONCORD Europe et Forus International.



© Solidarité Laïque

Laboratoire d'innovations Sociales – Ouagadougou, Burkina Faso, 2021.

3 NOS MEMBRES EN CHIFFRES

Pour répondre à ses missions, Coordination SUD s'appuie sur ses membres, ONG et collectifs représentatifs d'une société civile engagée pour la solidarité internationale.

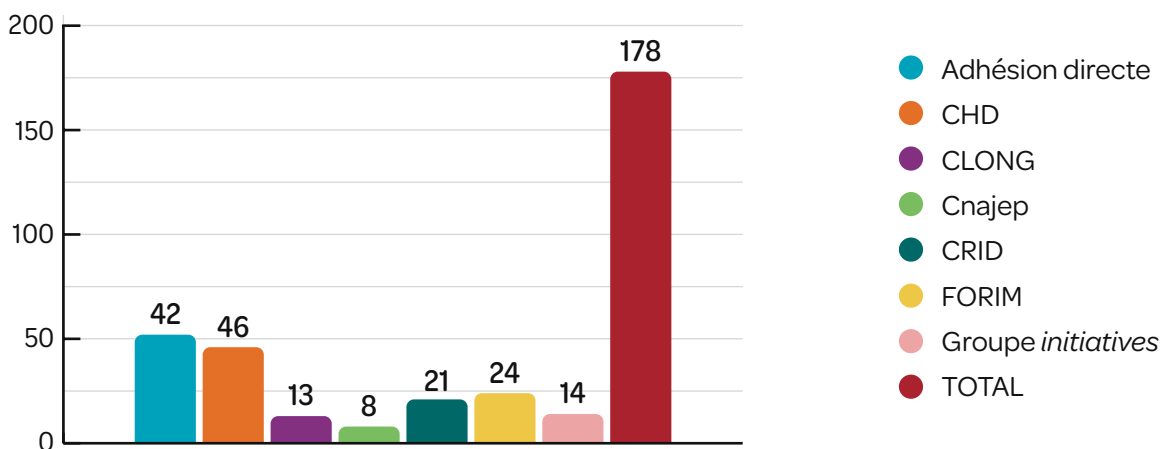
RÉPARTITION PAR BUDGET DÉDIÉ À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (EN %)



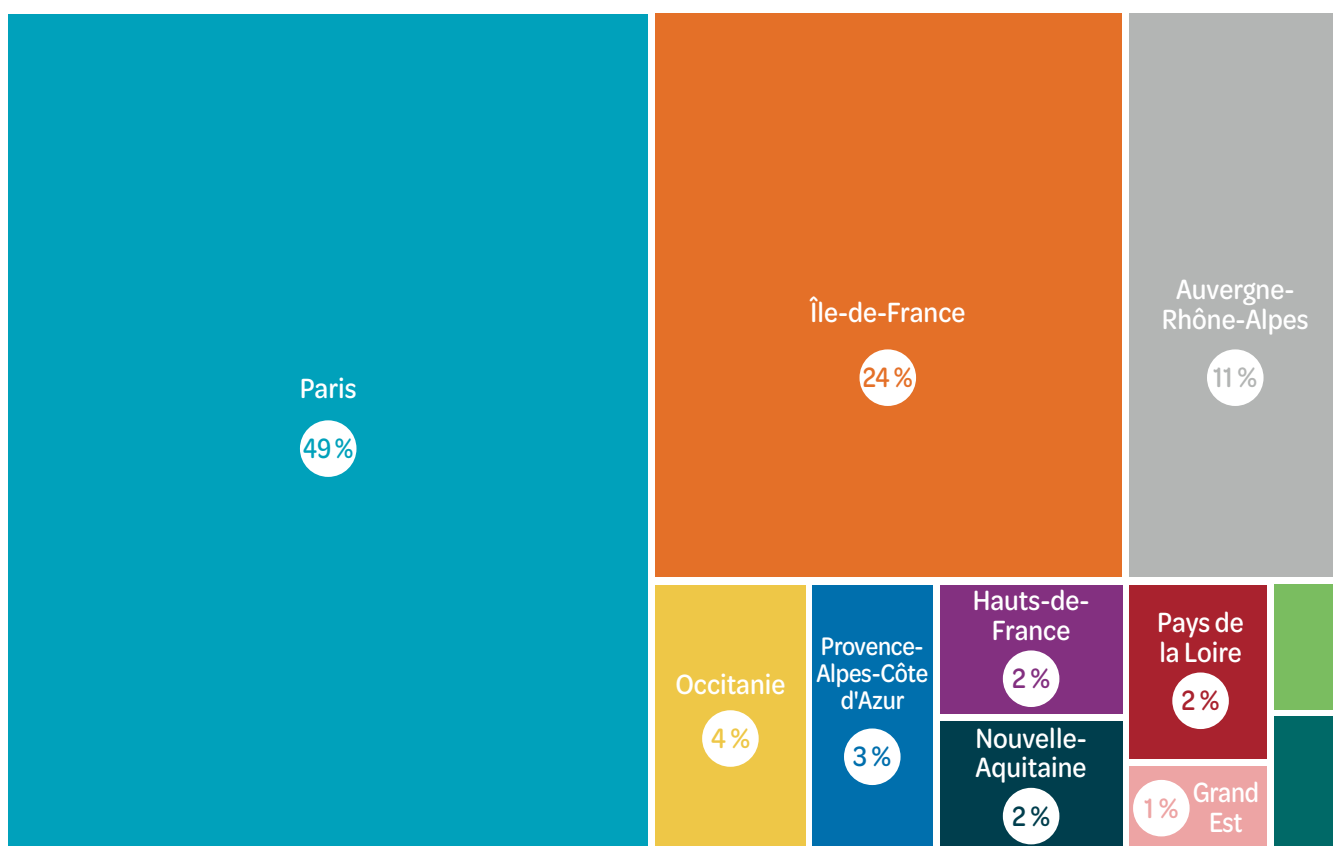
RÉPARTITION DES MEMBRES PAR RÉGION



TYPE D'ADHÉSION (ADHÉSION DIRECTE / VIA COLLECTIF)



LOCALISATION DES MEMBRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Les sièges des associations membres de Coordination SUD sont répartis sur tout le territoire métropolitain. Une nette prédominance des associations situées à Paris et en Île-de-France est à remarquer mais un peu plus d'un quart des organisations membres sont localisées en Régions ; prometteur pour une réflexion à venir sur une déclinaison des actions de Coordination SUD en Régions.

Bretagne 1%
Normandie 1%

4 FONCTIONNEMENT

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT
Olivier Bruyeron
Gret, responsable
des partenariats et
des projets innovants
Groupe *initiatives*



VICE-PRÉSIDENTE
Anouchka Finker
La Chaîne de l'espoir,
directrice générale



VICE-PRÉSIDENT
Thierry Mauricet
CHD co-président,
PUI, directeur général



VICE-PRÉSIDENT
Jan Robert Suesser
Crid, administrateur



TRÉSORIÈRE
Catherine Giboin
Fondation Médecins
du Monde, présidente



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Manuèle Derolez
CCFD-Terre Solidaire,
déléguée générale



ADMINISTRATEUR
Thomas Ribémont
Action contre la faim,
président d'honneur



ADMINISTRATRICE
**Lorve-Line
Renoncourt-Joseph**
PAFHA, administratrice



ADMINISTRATRICE
Souad Barry
CAGF,
opératrice d'appui
à l'accompagnement
de projets



ADMINISTRATRICE
**Anne-Françoise
Taisne**
CFSI,
déléguée générale



ADMINISTRATEUR
Sébastien Radisson
CLONG-Volontariat,
coordinateur



ADMINISTRATRICE
Laure Lhermet
Cnajep,
chargée de projet



ADMINISTRATEUR
Alexandre Anjuere
Électriciens
sans frontières,
délégué général



ADMINISTRATRICE
Claire De Sousa Reis
Engagé-e-s &
Déterminé-e-s,
déléguée générale



ADMINISTRATEUR
Nicolas Laurent
Forim,
directeur exécutif



ADMINISTRATEUR
Emmanuel Poilane
Initiative Développement,
directeur général



ADMINISTRATRICE
Émilie Johann
Secours Catholique-
Caritas France,
responsable du plaidoyer
international



ADMINISTRATEUR
Rachid Lahlou
Secours Islamique France,
président fondateur



ADMINISTRATEUR
Alexandre Engelhorn
Secours populaire
français, directeur
administratif et financier



ADMINISTRATRICE
Carole Coupez
Solidarité Laïque,
déléguée générale adjointe



ADMINISTRATEUR
Matthieu de Bénazé
SOS Villages d'Enfants,
directeur des programmes
internationaux

© Alix Dre

NOTRE ÉQUIPE SALARIÉE



DIRECTEUR EXÉCUTIF
Reynald Blion



COORDINATRICE
ACTIVITÉS PLAIDOYER
Élodie Barralon



COORDINATRICE
ACTIVITÉS APPUI
Leslie Sobaga



RESPONSABLE
ADMINISTRATION
FINANCE & RH
Alexandra Sacchi



ATTACHÉE DE
DIRECTION
ET CHARGÉE RH
Christine Ancey



CHARGÉE DE
COMMUNICATION
MÉDIAS
Bénédicte Bimoko



CHARGÉ DE
COMMUNICATION WEB
Olivier Jablonski
Sideris



CHARGÉE DE MISSION
ACCÈS FINANCEMENT
ET GESTION FINANCIÈRE
Diary Ba



CHARGÉE DE MISSION
FRIO ET ÉTUDES
Sarah Chelal



CHARGÉE DE MISSION
FORMATION
Myriam Coulibaly



CHARGÉ DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
Jean-Luc Galbrun



CHEFFE DE PROJET –
PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DE L'UE
Liza Gatineau Radelli



CHARGÉE DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
Roxane Grisard



CHARGÉ DE PROJET –
PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DE L'UE
Corentin Martiniault



CHARGÉ DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
Arnaud Merle
d'Aubigné



CHARGÉ DE MISSION
VIE ASSOCIATIVE
Matthieu Moriametz



CHARGÉ DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
Nicolas Paris



CHARGÉE DE MISSION
ANALYSE ET PLAIDOYER
Mélanie Pelascini



CHARGÉ D'ÉTUDE
ET ANALYSE
Vincent Pradier



ASSISTANTE FORMATION
ET FRIO
Lisa-Marie Réa

En 2021, ont également participé à la vie du collectif :

Sophie Duval (chargée de mission analyse et plaidoyer), Agathe Lo Presti (chargée de mission analyse et plaidoyer), Élisabeth Santos (chargée de comptabilité & des services généraux), Catherine Tudal (chargée de mission Frio et études) et Diane Vioujard (coordinatrice des activités appui & renforcement).

Depuis janvier 2022, ont rejoint Coordination SUD :

Ludovic Djomatin (chargé de communication web), Nathalie Dubreuil (attachée de direction & chargée RH), Marie-Pierre Liénard (responsable communication et éditorial), Caroline Correia (alternante enjeux humanitaires & task force), et Anais Tamani (chargée de mission Frio).

NOTRE MODE DE GOUVERNANCE



© Coordination SUD

PROPOSE les orientations stratégiques à la validation de l'AG et décide des modalités de leur mise en œuvre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉPARE et opérationnalise les décisions du CA, et assure le fonctionnement de l'association

RESPONSABLE DU SUIVI de la mise en œuvre des décisions du CA

BUREAU

SECRETARIAT EXECUTIF

COMMISSIONS & GROUPES DE TRAVAIL

- ▶ APD & financement du développement
- ▶ Cofri Financement des ONG & environnement favorable
- ▶ Cofri UE
- ▶ Humanitaire
- ▶ ODD
- ▶ Genre
- ▶ Migrations
- ▶ Europe
- ▶ Santé
- ▶ Groupes de travail *ad hoc* (LOP DSI, etc.)
- ▶ Agriculture & alimentation*
- ▶ Jeunesse*
- ▶ Climat*

MEMBRES & ORGANISATIONS INVITÉES

* ECT cofinances AFD

ONGLAB

- ▶ Comité orientation stratégique
- ▶ Veille & prospective
- ▶ Études & publications
- ▶ Ateliers & rencontres

MEMBRES & NON-MEMBRES

VIE ASSOCIATIVE

- ▶ Stratégie d'adhésion
- ▶ Adhésion & suivi
- ▶ Charte éthique
- ▶ Stratégie territoriale
- ▶ Stratégie partenariale

MEMBRES

APPUI & RENFORCEMENT

- ▶ Frio accompagnement
- ▶ Frio capitalisation & revue de projets
- ▶ Formation

MEMBRES & NON-MEMBRES

- ▶ Clubs métier RH 1 (grandes ONG)
- ▶ Clubs métier RH 2 (autres ONG)
- ▶ Club métier Accès aux financements
- ▶ Club métier Gestion financière
- ▶ Groupe qualité, transparence, efficacité
- ▶ Initiative PSEA

MEMBRES

METTENT À DISPOSITION du collectif leurs compétences tout comme leur temps pour construire une expertise et des positions communes

RESPONSABILITÉ = personne référente administratrice du CA
Co-animation d'une personne cheffe de file, désignée par l'espace concerné
Construction et déclinaison des positions et actions du collectif

CONCEPTION et déclinaison des activités d'appui et d'accompagnement :
Renforcement institutionnel et organisationnel
Échanges de pratiques
 Formation



Dernière assemblée générale de Forus International en présentiel, à Santiago, Chili, 2018.

5 | RÉSEAUX D'APPARTENANCE



Forus International est un réseau international innovant pour une société civile actrice d'un véritable changement social qui regroupe 69 plateformes nationales d'ONG et sept coalitions régionales d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et du Pacifique, représentant plus de 22 000 organisations au total.



CONCORD, la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, regroupe 28 plateformes nationales, 25 réseaux d'ONG internationales et six organisations membres associées représentant au total plus de 2 600 ONG soutenues par des millions de citoyennes et citoyens.



Instance de représentation politique du mouvement associatif français, **le Mouvement associatif** représente 700 000 associations (une sur deux) à travers ses organisations membres, réparties en quatre composantes : coordinations, groupements, collectifs d'expertes et experts et mouvements associatifs régionaux. Il est présent dans treize régions françaises.



Fondée en 2009, **l'Alliance des avocats pour les droits de l'homme (AADH)** coordonne un soutien juridique neutre, gratuit et confidentiel auprès des organismes, associations et institutions dédiés à la protection des droits humains et de l'environnement. Plus de 26 000 avocates et avocats bénévoles mettent leurs compétences sous la forme de consultations écrites, en réponse à l'ensemble aux problématiques juridiques rencontrées.

6 PARTENAIRES



© Coordination SUD

Signature de la Convention de partenariat Coordination SUD - F3E - Jardin21, Paris, le 1^{er} juillet 2021.



La Coalition eau est un regroupement de trente ONG françaises engagées dans la promotion d'un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement pour toutes et tous, tout en préservant les ressources en eau.



La Coalition éducation rassemble seize organisations de la société civile française : syndicats, associations de solidarité internationale, ONG de défense du droit à l'éducation, organisations d'éducation populaire. Elle revendique le droit à l'éducation inclusive de qualité pour toutes et tous, et notamment pour les plus vulnérables, et affirme que la solidarité internationale est nécessaire pour mener ce combat.



La Croix-Rouge française, ce sont plus de 57 864 bénévoles et 16 719 personnes salariées présents sur l'ensemble du territoire. Auxiliaire des pouvoirs publics dans ses missions humanitaires, la Croix-Rouge française mène un combat de tous les instants pour soulager la souffrance humaine.



Evaluer • Echanger • Eclairer

Le F3E, créé en 1994, réunit une centaine d'acteurs et d'actrices majeures du secteur de la coopération et de la solidarité internationale en France. C'est une organisation actrice originale et essentielle pour l'évaluation et l'observation des pratiques du secteur de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée.



Le Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement est un regroupement d'ONG dédiées à la défense et à la promotion des droits de l'enfant. Depuis 2014, le groupe agit pour que la société civile et les pouvoirs publics, en particulier français, contribuent à une réelle effectivité des droits de l'enfant dans le monde, et en particulier dans les pays partenaires de l'aide au développement et de l'aide humanitaire de la France.



ONE est un mouvement mondial qui fait campagne pour en finir avec l'extrême pauvreté et les maladies évitables d'ici 2030, afin que chacune et chacun, partout dans le monde, puissent mener une vie digne et pleine de possibilités. ONE France, le bureau français du mouvement mondial installé à Paris, est partenaire de Coordination SUD depuis 2019.



Lancé il y a plus de vingt ans, **le Festival des solidarités** est un rendez-vous international pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres. Chaque année en novembre, associations, collectivités, établissements scolaires, structures socioculturelles, actrices et acteurs et de l'économie sociale, groupes de citoyennes et citoyens, etc. organisent plus de 4 200 animations conviviales et engagées pour donner aux publics de tous âges l'envie d'agir pour un monde juste, solidaire et durable. Le projet est porté par le CRID, collectif membre de Coordination SUD.



Journée destination Coordination SUD,
Cité internationale universitaire, Paris, 7 octobre 2021.

7 | COORDINATION SUD À L'HORIZON 2022

2021 est l'avant-dernière année du plan stratégique 2020-2022. En continuant de s'appuyer sur les résultats de l'évaluation de son action publiée en 2020, Coordination SUD a poursuivi en 2021 :



Le renforcement de sa vie associative. Si notre collectif s'est agrandi, il s'est aussi réuni pour la première fois en présentiel en 2021 lors d'un événement associatif mêlant actions, réflexions et moments ludiques venant nourrir la cohésion collective.



La réforme de sa fonction plaidoyer, engagée fin 2020, qui aboutira opérationnellement fin 2022 et 2023 et posera les premières bases de l'influence de Coordination SUD à l'horizon 2030.



Ses analyses des évolutions du secteur associatif de la solidarité internationale, notamment par le lancement en 2021 de la nouvelle édition de l'étude Argent ASI (voir cahier central du présent rapport).



Son accompagnement des associations françaises de solidarité internationale dans leurs besoins d'adaptation, que cela soit sous la forme de formation ou d'appui à leurs évolutions institutionnelles et organisationnelles, *via* le Frio.

Les résultats de ces différentes actions nourrissent, au quotidien, réflexions et actions et ne manqueront pas d'aider à projeter Coordination SUD, bien au-delà de 2022.

8 PRINCIPALES PUBLICATIONS

Coordination SUD édite périodiquement des notes d'analyse et de plaidoyer, des études, des capitalisations, des fiches pratiques, sur nombre de sujets transversaux du secteur.

APERÇU DE NOS PUBLICATIONS EN 2021



↳ **Les Notes de SUD n° 31 : Systèmes alimentaires et agricoles : vers une transformation radicale pour des modèles durables et résilients**, avril 2021. Les systèmes alimentaires et agricoles sont aujourd'hui dans l'incapacité de nourrir la population mondiale en quantité, qualité et diversité des produits, et de faire face aux crises de plus en plus fréquentes que le monde traverse (crise alimentaire, économique, culturelle etc.). Il est donc indispensable de transformer en profondeur nos systèmes agricoles et alimentaires.

<https://link.infini.fr/rmmxucv0>



↳ **Le Baromètre des engagements climatiques et solidaires**, octobre 2021. Dans le cadre du Projet d'appui à la mobilisation des ONG françaises sur le climat (Pamoc), la commission Climat et développement (CCD) de Coordination SUD anime une réflexion collective et pose les bases d'un dialogue institutionnel notamment avec les pouvoirs publics et entre les acteurs et actrices françaises impliqués sur les questions développement / climat. Les résultats de ces échanges et analyses sont compilés dans le baromètre.

<https://vu.fr/qLIM>



↳ **Note de plaidoyer : Diplomatie féministe pour une APD genre à la hauteur des enjeux**, février 2021. Les femmes et les filles n'accédant pas à la scolarité, vivant sous le seuil de pauvreté et occupant des emplois informels peu ou non rémunérés sont encore largement surreprésentées dans la population mondiale. Les impacts des crises ne sont jamais neutres en termes d'inégalités femmes-hommes, et celle du covid-19 ne fait pas exception.

L'aide publique au développement (APD) doit prendre en compte ces inégalités structurelles aggravées par la crise et répondre aux obstacles spécifiques auxquels font face particulièrement les femmes et les jeunes filles.

<https://vu.fr/LBAI>



↳ **Guide d'autoformation : Violences sexistes & sexuelles**, juillet 2021. Le module d'autoformation de Coordination SUD, « Violences sexistes et sexuelles : prévenir et protéger dans la solidarité internationale » a pour objectif de donner des outils aux ONG et organisations du secteur de la solidarité et de la

coopération internationales pour :

- mieux détecter les situations de violences sexistes et sexuelles (VSS), d'exploitation et d'abus sexuels (EAS) dans le cadre professionnel des ONG ;
- savoir comment réagir face aux violences sexistes et sexuelles comme victime mais aussi comme témoin.

<https://vu.fr/bulG>



↳ **Note de plaidoyer : Les accords de libre-échange et leurs conséquences sur les agricultures du Sud**, février 2021. Au cours des six derniers mois de la pandémie, une série de négociations commerciales bilatérales et régionales a amplement progressé dans le but de renforcer l'emprise des entreprises multinationales sur nos systèmes alimentaires. Les accords de libre-échange

(ALE) continuent à promouvoir la monoculture par de grandes entreprises.

La commission Agriculture et alimentation (C2A) de Coordination SUD a souhaité faire le point sur les effets et les impacts de ces accords sur les agricultures des pays du Sud.

<https://link.infini.fr/EK5HZ8-Y>



↳ **Pratiques & Outils : Comment accompagner l'engagement des jeunes**

Cette collection de fiches pratiques « jeunes » est proposée dans le cadre des ateliers d'échanges de pratiques organisés par la commission Jeunesse et solidarité internationale de Coordination SUD. Ces ateliers sont destinés aux organisations de solidarité internationale

de jeunesse et d'éducation populaire qui souhaitent repenser leurs pratiques en termes de participation et de prise en compte des jeunes dans leurs projets et leur organisation.

<https://link.infini.fr/comment-accompagner>

9

UNE ÉTHIQUE PARTAGÉE : CHARTE DE COORDINATION SUD ET SES MEMBRES

PRÉAMBULE

Coordination SUD et ses organisations membres partagent une éthique basée sur une vision et des principes communs. Elle constitue le fondement des rapports de confiance entre Coordination SUD et ses membres, et leurs parties prenantes.

VISION DE COORDINATION SUD

Dans leur diversité, Coordination SUD et ses organisations membres agissent pour :

« un monde où la participation de tous et toutes est mobilisée pour promouvoir une humanité sans pauvreté, sans inégalités et sans injustices ; un monde de solidarité et d'égalité où les droits humains et l'environnement sont respectés. »

PRINCIPES ÉTHIQUES

Gouvernance et vie associative

Coordination SUD et ses organisations membres veillent à mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gouvernance. Elles définissent un projet associatif, une mission, une organisation et un processus décisionnel clairs et cohérents. Elles appliquent les procédures dont elles se sont dotées en respect des valeurs des projets associatifs, en particulier de celui de Coordination SUD, dont elles se revendiquent. Elles veillent à ce que leurs activités y répondent et s'y conforment.

À cet effet, elles informent et forment leurs personnels, leurs volontaires et leurs bénévoles sur les conduites à tenir dans tous leurs champs d'implication.

Coordination SUD et ses membres associent à leurs réflexions et leurs activités les différentes parties prenantes, favorisant ainsi la construction collective.

Engagement citoyen

Coordination SUD et ses organisations membres œuvrent pour un cadre national et international favorable à la vie démocratique. Elles favorisent la participation citoyenne, ici et là-bas, et défendent la liberté d'association.

Elles s'assurent que leurs actions contribuent à promouvoir la solidarité internationale et l'engagement individuel et collectif de la société civile.

Respect des personnes

Coordination SUD et ses organisations membres s'engagent à garantir et promouvoir le principe d'humanité en toutes circonstances, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme (Onu, 1948), de ses protocoles et conventions additionnels.

Elles luttent contre toutes les formes de domination et discrimination, ici et

là-bas, en leur sein et à l'extérieur. Elles mettent en place des procédures spécifiques pour prévenir et traiter les cas d'atteinte à l'intégrité physique et psychique des personnes, en particulier les violences sexistes et sexuelles. Ces procédures incluent la transparence sur les cas avérés, des mesures internes de sanction et le signalement à la justice¹.

Indépendance

Coordination SUD et ses organisations membres œuvrent pour l'intérêt général. Dans leur gouvernance et leurs actions, elles veillent à leur indépendance vis-à-vis des partis politiques, des institutions publiques et des intérêts privés, afin d'assurer le respect de leurs projets associatifs respectifs et de leur liberté d'initiative.

Financements

Coordination SUD et ses organisations membres se donnent les moyens d'être vigilantes quant à la provenance et à l'utilisation des fonds dont elles bénéficient. À cet égard, Coordination SUD et ses organisations membres veillent au respect des valeurs de leur projet associatif, en cohérence avec celles partagées collectivement.

Partenariat équitable

Coordination SUD et ses organisations membres s'assurent que leurs actions sont fondées sur des partenariats équitables, respectueux de la souveraineté de toutes les parties, au service d'un projet politique et social pour des sociétés inclusives. Elles agissent selon les principes de la subsidiarité. Les actions sont coconstruites. Les besoins locaux doivent être pris en compte, et leur inscription effective dans les politiques publiques doit être recherchée.

Ce principe de partenariat vise une coopération mutuellement bénéfique, qui repose sur une coresponsabilité pour garantir la pertinence et la pérennité des actions entreprises.

Amélioration continue

Coordination SUD et ses organisations membres cherchent continuellement à avoir un regard critique sur leurs propres pratiques à travers le suivi, l'évaluation et la capitalisation de leurs actions. Elles tirent parti des connaissances accumulées par elles-mêmes, leurs partenaires, leurs pairs ainsi que toute autre partie prenante, en vue de favoriser une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques.

Coordination SUD et ses organisations membres partagent leurs connaissances et leurs expériences au sein du collectif qu'elles forment, ainsi qu'avec leurs parties prenantes, participant ainsi de l'enrichissement collectif des savoirs.

Transparence et redevabilité

Coordination SUD et ses organisations membres agissent avec transparence dans le partage d'information sur leurs activités. Elles mettent à disposition des parties prenantes des informations détaillées et compréhensibles, démontrant qu'elles agissent de manière responsable et cohérente sur les plans éthique, humain, social, environnemental, économique et financier.

CONCLUSION

Coordination SUD et ses organisations membres sont signataires de la présente charte *Une éthique partagée*. Elles garantissent sa mise en œuvre en leur sein. Elles rendent compte, par des mécanismes adaptés, du respect et du suivi de cette charte éthique.

Texte adopté le 20 juin 2019 en assemblée générale.

¹ Les organisations signataires de la charte mettront en œuvre tous ces principes selon les éléments d'interprétation établis dans le document présentant les outils de suivi et d'accompagnement.



1.

NOS ACTIVITÉS EN 2021

1. Notre vie associative
2. ONGLAB : indispensable aujourd'hui et demain
3. Accompagner les ONG dans leurs transformations
4. Cahier spécial : Comprendre et appréhender les modèles socio-économiques des ONG
5. Environnement favorable et influence des politiques de solidarité internationale

COORDINATION SUD, LES ÉTAPES ET LES CHIFFRES CLÉS DE 2021

1^{er} FÉVRIER 2021

Présentation au Parlement du projet de loi instaurant le « contrat d'engagement républicain ».

20 AVRIL 2021

Impact de la crise covid. Publication de la 2^e enquête de Coordination SUD auprès des ONG de solidarité internationale.

15 JUILLET 2021

Publication du guide d'autoformation sur les violences sexistes et sexuelles.

4 AOÛT 2021

Adoption de la loi sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales.

7 OCTOBRE 2021

Cité internationale universitaire de Paris, 1^{er} événement associatif de Coordination SUD. Plus de 100 ONG réunies.

27 OCTOBRE 2021

COP26. Publication du *Baromètre des engagements climatiques et solidaires de la France*.

24 NOVEMBRE 2021

CNDSI. Publication du rapport de stratégie *Créer un environnement favorable pour la société civile*.

18 DÉCEMBRE 2021

Webinaire Coordination Sud - APD et migrations. *Comment l'aide publique au développement est-elle utilisée pour servir les politiques migratoires ?*

 **38 911 abonné·e·s**
au compte LinkedIn
de Coordination SUD

 **22 900 abonné·e·s**
au compte Twitter

 **1 947 heures** de
mobilisation des ONG soit
+ 243 jours / femmes-hommes

178 organisations
membres

78 articles créés sur le groupe
Maia coronavirus générant **82**
commentaires et **1 635 lectures**

25 sessions de formation,
rassemblant **242** participants
et participantes



21 personnes composent le
CA de Coordination SUD, représentant
les **6 collectifs** et les **organisations**
adhérentes directes



16 ONG accompagnées
et cofinancées dans le cadre
du **Frio**

23 000 abonné·e·s
à l'alerte emploi



© Coordination SUD

Journée destination
Coordination SUD,
Cité internationale
universitaire, Paris,
7 octobre 2021.

1

NOTRE VIE ASSOCIATIVE

2021, LA VIE ASSOCIATIVE NE CONNAÎT PAS LA CRISE !

En 2021, la commission Vie associative, créée l'année précédente, a poursuivi ses activités autour de ses quatre axes principaux : le suivi des membres et des adhésions, la stratégie d'adhésion, la question territoriale et la charte éthique.

UNE COMMISSION QUI S’AFFIRME

Malgré les conditions sanitaires, les difficultés de se rencontrer et l'imprévisibilité des moments de rencontre possibles en présentiel, la commission Vie associative s'est consolidée avec l'arrivée et l'investissement de nouvelles organisations membres adhérentes directes. Un grand merci au Secours populaire français, à Solidarité Laïque et à IDD pour cette implication !

Pour la commission Vie associative, l'année 2021 a été marquée notamment par un nombre exceptionnel de demandes d'adhésion. Ainsi, ce sont neuf nouvelles organisations qui ont demandé à adhérer à Coordination SUD et rejoint ensuite notre collectif, six en adhésion directe, et deux *via* le collectif (CHD) et une *via* le collectif CLONG-Volontariat. En parallèle, six organisations n'ont pas renouvelé leur adhésion (une adhérente directe, quatre *via* la CHD et une *via* le CRID).

S'il n'a pas toujours été simple cette année de se retrouver physiquement, le lien ne s'est pas perdu entre Coordination SUD et ses membres, et les nouvelles modalités de travail ont permis aussi de se réinventer. Ainsi, des temps d'échanges et de partages de connaissances avec les associations membres du FORIM ont été proposés à distance, permettant aux associations non investies dans des espaces de travail collectifs, ou non présentes en Île-de-France, de pouvoir s'informer et interroger les activités de Coordination SUD.

PAROLE EST DONNÉE À COALITION PLUS, NOUVEL ADHÉRENT DIRECT À COORDINATION SUD EN 2021 !

« L'un des objectifs de Coalition PLUS, en rejoignant la communauté des ONG françaises, est de participer à la mutualisation des efforts sur nos enjeux communs tels que le plaidoyer sur l'aide publique au développement, le droit à la santé pour tous, la lutte contre les inégalités fondées sur le genre dans le développement. En rejoignant Coordination SUD, Coalition PLUS, organisation elle-même constituée de 16 associations communautaires de lutte contre le sida installées dans différents pays, souhaite également contribuer aux débats sur les constructions et les dynamiques des réseaux. À travers le principe de gouvernance partagée qui la régit, elle implique les organisations adhérentes, du Nord et du Sud, dans la prise de décision stratégique. Ce sont ces principes d'organisation et d'action qu'elle souhaite partager pour approfondir la réflexion avec d'autres membres et réseaux français. »



VINCENT LECLERCQ,
directeur général
Coalition PLUS

Dans le même temps, en 2021, a commencé l'autoévaluation de la charte éthique par les organisations membres. Activité qui se poursuivra en 2022.

SE RETROUVER POUR AVANCER ENSEMBLE

L'assemblée générale est le moment traditionnel où les membres de Coordination SUD se retrouvent, où sont débattues les activités et orien-



Journée destination Coordination SUD, Cité internationale universitaire, Paris, 7 octobre 2021.

© Coordination SUD

EN 2021, COORDINATION SUD C'EST :

178 associations membres

52 membres adhérents directs (29 % du total des membres)

126 membres *via* la CHD (46 membres, 26 % du total), le CLONG-Volontariat (13,7 %), le Cnajep (8,4 %), le CRID (21,12 %), le FORIM (24,14 %) ou le Groupe *initiatives* (14,8 %)

9 nouveaux membres :

Adhérents directs : Agir Ensemble - Safe Water Cube, Coalition PLUS, Empow'her, Internews International, LP4Y, Y4CN. *Via* la CHD : Enfants d'Asie, L'Œuvre d'Orient. *Via* le CLONG-Volontariat : Douleurs sans frontière.

6 départs :

4D (adhérente directe), Chirurgie Solidaire, Gynécologies sans frontières, HumaniTerra International, Planète Enfants & Développement (toutes les quatre sorties de la CHD) et Terres des Hommes (sortie du CRID).

tations et où le sentiment d'appartenance à un collectif est particulièrement fort. Pour la seconde année, l'AG a été organisée en visioconférence.

Toutefois, un événement associatif s'est tenu le 7 octobre à la Cité internationale universitaire de Paris. Premier événement du genre pour Coordination SUD, qui a vocation à se répéter, ce moment de vie associative entend permettre aux membres de mieux se connaître. Réunissant plus d'une centaine de personnes, cet événement a été rythmé autour de plusieurs thématiques ou enjeux tels que, par exemple, la dimension européenne de Coordination SUD, la réforme en cours de sa fonction plaidoyer, la formation sur la prévention et la protection contre les violences sexistes et sexuelles. Une foire aux activités a enfin permis aux organisations d'échanger avec l'équipe du secrétariat exécutif sur les différentes activités de Coordination SUD. ●



Webinaire Covid-19 :
fonctionner en
environnement covid ;
quelles nouvelles façons
de faire ? 8 janvier 2021.

2

ONGLAB : INDISPENSABLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

ONGLAB : DÉCRYPTER ET ANALYSER

Fonction de décryptage et d'analyse des évolutions du secteur de la solidarité internationale à destination de l'ensemble de ses acteurs et actrices, l'ONGLAB mène des études d'intérêt général et organise des ateliers-débats pour favoriser le croisement des regards.

APPRÉHENDER ET ACCOMPAGNER L'IMPACT DE LA CRISE COVID

Si les ONG françaises de solidarité internationale ont une vraie capacité à s'adapter, il n'en demeure pas moins que la crise les a durablement impactées dans leur fonctionnement. Elle les a plongées dans un environnement avec de fortes incertitudes. Fidèle à son rôle de décryptage et d'accompagnement des ONG, l'ONGLAB a ainsi dédié plusieurs activités en 2021 à la crise sanitaire.

Deux webinaires ont été organisés au premier semestre 2021 pour permettre aux ONG de faire face à la crise. Le premier en janvier, intitulé « Covid-19 : quels changements dans les sièges des organisations ? » a permis de mieux comprendre les évolutions impulsées par la crise et appréhendées au sein des ONG : télétravail, pratiques managériales ou encore recentrage sur les activités essentielles. Le second proposé en avril 2021, en partenariat avec l'IRIS, fut dédié à l'analyse des effets de la crise sur les zones d'intervention des ONG. Les débats menés ont montré que la crise n'a fait, finalement, que révéler - et accélérer - une tendance de fond de rapprochement des acteurs et actrices de la solidarité œuvrant aux niveaux national et international dans la lignée des enjeux de localisation de l'aide, dont l'ONGLAB s'était déjà emparé en 2019.

Enfin, l'ONGLAB a publié une étude succincte¹ sur l'impact de la crise sur les budgets de celles-ci. Elle a ainsi montré que les ONG les plus touchées par la crise sanitaire sont celles considérées comme petites et moyennes. Cela s'est traduit par une baisse de plusieurs types de ressources et par des difficultés à mettre en place les projets tels qu'ils étaient envisagés. L'impact de la crise risque d'être durable, et il est à craindre un certain effet de « décompensation », dans les mois et années à venir. Coordination SUD a ainsi formulé, à destination des pouvoirs publics, cinq propositions pour permettre aux ONG de faire face à la crise et à ses effets, notamment l'inscription dans la durée des dispositifs nationaux d'appui et d'aide.

COMPRENDRE LE PRÉSENT POUR ANTICIPER L'AVENIR

L'année 2021 a également permis à l'ONGLAB de poursuivre son travail d'étude et de mise en débat de ces analyses du secteur. L'ONGLAB a ainsi lancé et piloté la nouvelle édition de l'étude Argent / ASI, sur les évolutions des modèles socio-économiques des ONG sur la période 2016-2020².

Il a également reconduit l'analyse menée au sein de l'étude intitulée *Quelle place pour les ONG demain ?*. Initiée en 2020, celle-ci a pour objet de mieux cartographier les différentes parties-prenantes investies dans le champ de la solidarité internationale, et ce afin d'éclairer les positionnements futurs des ONG. Elle a fait l'objet d'un premier rapport, dont la portée a été jugée insuffisante. La nouvelle version se centrera davantage sur certains acteurs et actrices, notamment les entreprises sociales avec un statut juridique commercial ou encore les entreprises inclusives et responsables avec une finalité, pour décrypter leurs dynamiques de développement. Une présentation des résultats de cette étude est attendue courant 2022.

Enfin, dans la continuité de l'étude menée sur les enjeux de localisation de l'aide, l'ONGLAB a initié, fin 2021, une nouvelle dynamique dédiée à l'analyse des partenariats et des enjeux qu'ils soulèvent aujourd'hui pour les ONG, en particulier dans le repositionnement des organisations françaises, locales et internationales de la solidarité internationale. Un premier atelier dédié sera organisé au premier semestre 2022. ●

1. Coordination SUD, 2021, *Étude succincte de l'impact de la crise Covid-19 sur les budgets des ONG françaises de solidarité internationale*, Paris, avril.

2. Cette étude publiée en 2022 est l'objet du cahier spécial de ce présent rapport annuel.

ELLES ET ILS TÉMOIGNENT

« Je suis convaincue de la pertinence de l'ONGLAB pour notre collectif. En quelques rencontres, j'ai pu apprécier ce lieu d'échanges entre des chercheurs et chercheuses, expertes et experts des questions internationales, et des membres d'ONG. C'est un laboratoire d'idées et un espace pour prendre de la hauteur. J'apprécie la liberté que nous nous accordons pour explorer les enjeux à prendre en compte au regard des évolutions de notre environnement. »



MANUÈLE DEROLEZ,
déléguée générale du CCFD - Terre Solidaire,
référente CA de l'ONGLAB



© Coordination SUD

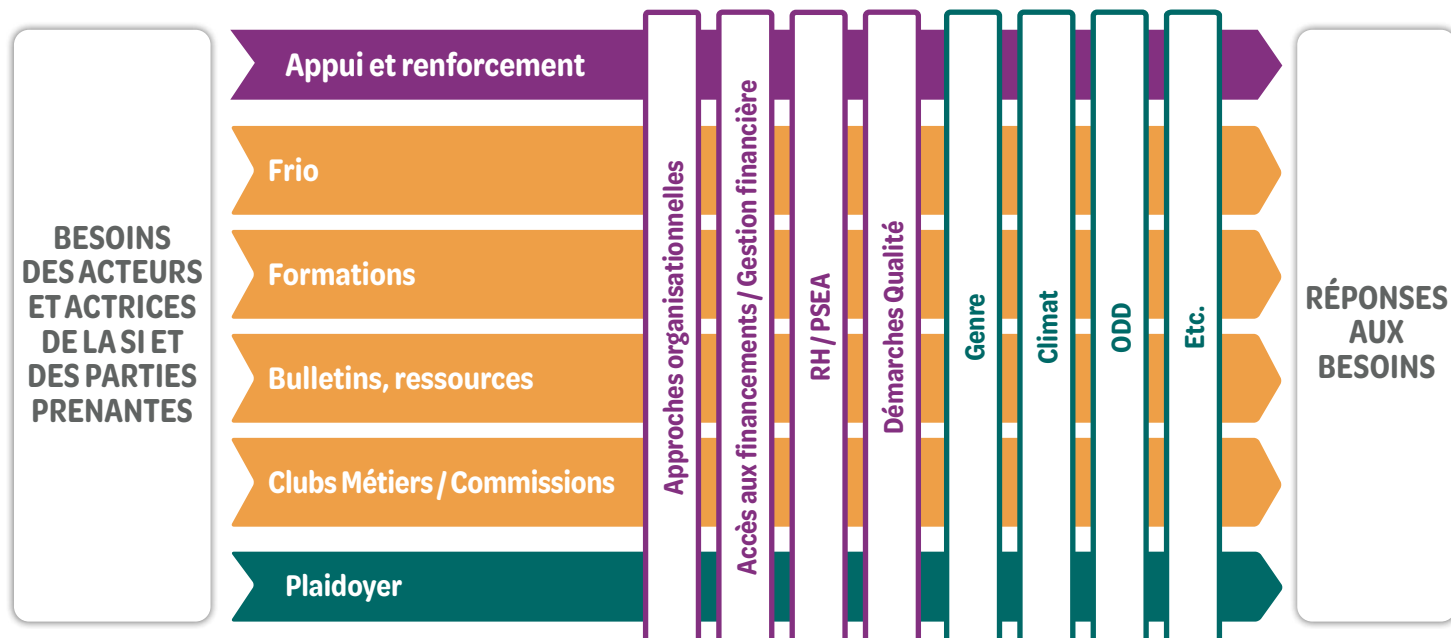
Formation Madac
Paris, les 27-28 mai 2021.

3

ACCOMPAGNER LES ONG DANS LEURS TRANSFORMATIONS

UNE PALETTE D'APPUI, POUR UN CAMAÏEU DE THÉMATIQUES

En complémentarité avec ses missions de prospective et d'influence, la fonction d'appui et de renforcement de Coordination SUD vise à soutenir le développement des associations françaises de solidarité internationale, à les accompagner dans leurs évolutions afin qu'elles puissent répondre au mieux aux enjeux et défis qu'elles rencontrent. Différentes modalités d'appui sont proposées, à la fois individuelles ou collectives, et visent des thématiques généralistes ou ciblées, adaptées aux besoins des structures.



2021, UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA QUALITÉ

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, réorganise le secteur de la formation professionnelle et vise à garantir la qualité des organismes de formation, gage d'une meilleure connaissance et lisibilité des offres de formation disponibles sur le marché. Aussi, depuis le 1^{er} janvier 2022, tous les organismes de formation, CFA (centres de formation d'apprentis), centres de VAE (validation des acquis de l'expérience) et de bilan de compétences percevant des fonds publics et mutualisés doivent prouver qu'ils dispensent des prestations de qualité à travers la certification Qualiopi. Cette certification est réalisée sur la base du Référentiel national qualité, qui comporte sept critères répartis en 32 indicateurs, et porte notamment

sur les modalités de conception, de réalisation et de suivi d'une prestation de formation.

Pour Coordination SUD, le processus de certification a permis un état des lieux approfondi des procédures internes, et plus largement, du fonctionnement du dispositif de formation et des relations avec les différentes parties prenantes. Un travail de fond a été engagé pour améliorer les pages internet dédiées à la formation : refonte du formulaire et nouveaux pictogrammes, ajout de notes d'évaluation et témoignages, mise à disposition des CGV (conditions générales de vente), page spécifique pour l'accès aux personnes en situation de handicap...

À l'issue de ce processus, Coordination SUD a ainsi été certifiée Qualiopi le 1^{er} décembre 2021 ! Inscrite dans une démarche d'amélioration continue, cette certification sera maintenue et renouvelée par des audits externes réguliers.

ADAPTATION DES FORMATIONS EN 2021

Afin de s'adapter à la crise sanitaire et aux confinements successifs, Coordination SUD avait transformé la majeure partie de ses formations en sessions à distance durant l'année 2020. Mais le constat a été sans appel ! Les évaluations de fin de formation ont relevé le besoin de temps informels, propices aux connexions entre les personnes participantes, et le besoin de pouvoir se rencontrer de nouveau physiquement. Les formations, faut-il le rappeler, sont de réelles opportunités pour créer des liens forts entre les organisations, qui permettent ensuite de poursuivre les échanges et le partage d'expériences en dehors.

Coordination SUD a ainsi réalisé 25 formations durant l'année 2021, en privilégiant, à la demande des organisations, le retour aux formations en présentiel.

Coordination SUD a étoffé son catalogue avec quatre nouvelles formations : mécanismes d'alerte dans les organisations, suivi et évaluation des projets d'adaptation au changement climatique (portée par la commission Climat et développement), définition d'une politique RH et, enfin, un parcours complet sur la communication non violente (CNV).

Coordination SUD poursuit également ses réflexions pour imaginer des formats accessibles à distance, avec des méthodes andragogiques variées et ludiques. En ce sens, les organisations membres seront invitées à s'exprimer en 2022 lors d'une enquête pour recenser, entre autres, leurs besoins en formation et, ainsi, adapter le dispositif de formation existant.

LE FRIO, UN RÉEL SUCCÈS À GÉRER AU REGARD DE MOYENS CONTRAINTS

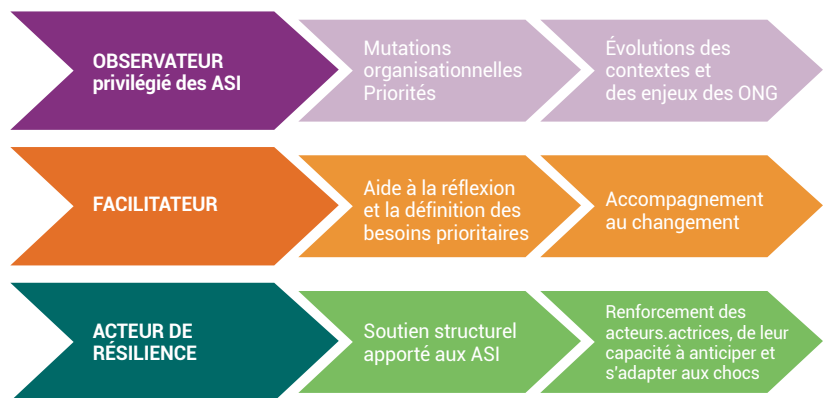
En réponse aux besoins d'évolution des structures confrontées à un contexte volatil, incertain, complexe et ambigu (Vica, ou Vuca en anglais), l'année 2021 a été dense en termes de renforcement organisationnel et institutionnel !

Les accompagnements ont porté sur des thématiques reflétant les évolutions nécessaires : projet associatif, définition et planification stratégique, modèle économique et augmentation des financements, stratégie partenariale, gouvernance, management et fonctionnement en réseau, stratégie de plaidoyer. Une nouvelle modalité d'accompagnement (« en aval ») a été testée et mise en place pour une structure en difficulté. Cet appui complémentaire, de trois jours maximum, pris en charge à 100 % par le dispositif, vise à permettre aux ONG de finaliser les recommandations issues de l'accompagnement Frio.

LES FORMATIONS EN 2021

THÉMATIQUES	SESSIONS	NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S
Financement	8	79
RH et management	7	61
Stratégie et développement	5	38
Plaidoyer	3	34
Approche genre et PSEA	1	12
Communication	1	5
TOTAL 2021	25	229

LE FRIO EN 2021



+ de **40** sollicitations et orientations d'ONG

4 comités de décision organisés

16 ONG accompagnées et cofinancées (19 dossiers)

373 040 € engagés dans le cofinancement des projets de renforcement des ONG

+ de **30** ONG suivies sur l'année

Face aux enjeux soulevés par la situation sanitaire, rendant plus nécessaires encore les dynamiques de renforcement, le conseil d'administration de Coordination SUD a validé le changement d'échelle du Frio. Accompagner davantage d'ONG à travers ce dispositif apparaît ainsi comme une modalité tout à fait pertinente pour contribuer à la résilience du secteur.

Ce développement peut notamment se penser par la création de synergies avec des acteurs et actrices mettant en œuvre d'autres dispositifs d'accompagnement, pour répondre, par exemple, à

FAVORISER UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE

Depuis 2019, la commission Genre et développement a mené différentes activités pour favoriser une gouvernance inclusive au sein de notre collectif. L'observation des interactions au sein du conseil d'administration (CA) de Coordination SUD avaient mis en lumière des dynamiques et comportements reproduisant, au sein de nos instances, les rapports de pouvoir qui traversent notre société. Suite à l'organisation d'un atelier intitulé *Comment tendre vers une meilleure prise en compte du genre dans notre collectif ?* Le CA de Coordination SUD a adopté et expérimenté en 2021, de nouveaux mécanismes pour contribuer à transformer les rapports de pouvoir existants tout en les déconstruisant. Afin de favoriser la participation de toutes et tous, de permettre une prise de décision plus inclusive ainsi qu'une meilleure appropriation des enjeux au sein du collectif, plusieurs réunions du CA ont été animées par un binôme femme-homme, des discussions en sous-groupes ont été organisées sur des points de décision ainsi qu'une alternance paritaire dans les prises de parole. Il s'agit désormais de renforcer ces mécanismes, mais également de diffuser ces bonnes pratiques en direction des différents espaces collectifs de travail de Coordination SUD, plus largement de nos organisations membres, et ce conformément aux engagements pris par le CA en 2019 lors du lancement de cette expérimentation.

des besoins non couverts à ce jour. En ce sens, un dialogue riche et constructif s'est construit avec les équipes et membres du Forim, pour favoriser l'interconnaissance, faciliter les passerelles entre les dispositifs existants et définir des accompagnements Frio tenant compte des spécificités et contraintes des membres du Forim. Des réflexions ont également été lancées avec La Guilde, autour d'un dispositif d'appui à l'amorçage d'un changement d'échelle des petites associations de solidarité internationale françaises.

Bien que nécessaire pour le secteur, ce changement d'échelle du Frio ne pourra se concrétiser à l'avenir qu'à la condition de pouvoir disposer de moyens complémentaires et nécessaires.

Enfin, l'année 2021 a vu également les équipes se renouveler : en interne, au sein de l'équipe Frio de Coordination SUD, ainsi qu'au niveau du comité de décision, avec quatre nouveaux membres sur six, accueillis en 2021 en vue d'une prise de fonction effective en 2022. Sophie Lehideux de Kynarou, Géraldine Rippert du Centre Primo Levi, Laurence Tommasino du Geres et Philippe Morié

ZOOM SUR L'EUROPE ! PARTAGE DE PRATIQUES SUR LES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Afin de renforcer les capacités de nos membres à travers des échanges entre pairs, des partages de bonnes pratiques ou de l'expertise externe, les clubs métier gestion financière et cofinancements ont vu leur dynamique relancée en 2021.

Parmi les thématiques abordées, le club métier cofinancement a proposé à ses organisations membres un partage d'expérience sur l'accès aux financements européens afin qu'elles échangent sur leurs difficultés



et identifient les bonnes pratiques. La rencontre s'est tenue en février 2021 et a réuni 18 personnes qui ont présenté leurs différentes techniques de veille sur les financements européens et

leurs solutions pour faciliter l'accès à ces fonds. Suite à la rencontre, une fiche pratique pour présenter le nouveau cadre financier pluriannuel 2021-2027 de l'Union européenne a été rédigée pour répondre à une partie des besoins exprimés. Disponible sur notre site internet !

ELLES ET ILS TÉMOIGNENT

Elles et ils ont utilisé le Guide d'appui à l'intégration de l'approche genre dans son organisation, et en témoignent !

Diffusé via la plateforme *DisasterReady* en 2021, ce guide a été mis à disposition gratuitement des équipes professionnelles de l'action humanitaire et du développement.



« À travers ce module, je suis outillé pour analyser les rapports sociaux fondés sur le genre dans notre pays : République démocratique du Congo, dans ma province et dans toutes les organisations où je travaille. (...) Ce module me donne déjà des solutions à plusieurs questions. »

« Formation très enrichissante. Une approche holistique étayée avec des exemples concrets. »

« La méthodologie ou approche proposée dans le module est très pratique. »

« Le cours est très intéressant et pratique. Les acquis me permettront de mieux évaluer et prendre en compte la problématique liée au genre dans mon organisation pour une promotion des droits humains profitable à tous. »

« C'est un document très riche et très édifiant ! J'ai beaucoup appris sur comment intégrer le genre dans mon organisation à travers ce cours. »

« Une formation pratique et adaptée aux organisations internationales, même locales. »

d'Agir ensemble pour les droits humains viennent rejoindre Émilie Durochat de Commerce équitable France et Emmanuel Poilane d'Initiative Développement. Nous les remercions vivement pour leur mobilisation ! ●



© Jack Young - Unplash

4

COMPRENDRE ET APPRÉHENDER LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ONG

COMPRENDRE ET APPRÉHENDER LES MODÈLES SOCIO- ÉCONOMIQUES DES ONG

Coordination SUD a lancé en mars 2021 la nouvelle édition de l'*Étude sur les modèles socio-économiques des associations de solidarité internationale (ASI) françaises*, en collaboration avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Agence française de développement. Cette étude 2016-2020 a pour ambition d'éclairer les ressources financières des ONG, mais aussi plus largement les évolutions de leurs modèles socio-économiques (*richesses humaines, leviers économiques, alliances et partenariats*).

UNE ÉTUDE À L'AMBITION RENOUVELÉE

Cette étude s'inscrit dans la continuité des enquêtes menées successivement par la commission Coopération développement (1986-2005), Ritimo (2006-2011) et Coordination SUD (2012-2016). La Scop Ellyx a été mobilisée pour appuyer la récolte et l'analyse de données lors de cette nouvelle édition. Elle s'est déroulée entre mars 2021 et janvier 2022 et s'est appuyée sur la méthodologie utilisée lors des enquêtes précédentes, avec un perfectionnement des outils de collecte des données. Elle comprend deux parties : une partie quantitative et une partie qualitative, dont les principaux éléments sont présentés dans ce cahier central. Les données s'appuient sur les réponses aux questions financières de 117 ONG (sur 425 identifiées), dont 114 ont pu être analysées, et les éléments partagés par 34 ONG qui ont participé à la partie qualitative de l'étude.

UN SECTEUR GLOBALEMENT EN CROISSANCE

La période 2016-2020 est marquée par un fort développement des ressources des ONG répondantes, qui croissent de 43 % sur la période, passant de 1,59 Md d'euros à 2,29 Md d'euros. Si le taux de croissance moyen est de 8,6 %, la seule année 2019 a vu une progression de près de 300 M€ des ressources collectées par les ONG, soit une croissance de 16 %. Cette forte croissance se traduit pour plusieurs ONG par le doublement de leurs activités. Les le-

viens de croissance sont multiples. Pour les grandes ONG¹, ces leviers sont avant tout liés à une augmentation des besoins sur leurs missions principales, par l'émergence de nouvelles zones des crises (Yémen, Syrie, Nigeria, etc.), par des interventions sur des projets de plus grande ampleur. Pour les plus petites ONG², cela s'explique surtout par la participation à des consortiums, à l'invitation de partenaires, notamment les grandes ONG.

Une des particularités du secteur est également sa très forte concentration. Ainsi les neuf très grandes ONG³ rassemblent 74 % des ressources alors qu'elles ne représentent que 7,7 % de l'échantillon. La croissance est sous-tendue par les ressources publiques (+ 63 % sur la période), les ressources privées progressent également mais à un rythme moins soutenu (+ 22 % sur la période).

L'étude précédente avait vu l'écart se resserrer entre ressources privées et ressources publiques, sur la période 2016-2020. Pour la première fois, les ressources publiques supplantent les ressources privées dans le modèle économique des ONG. Cette prééminence a eu tendance à se renforcer sur la période d'étude. En effet, d'une quasi-parité en 2016, (51 %), les ressources publiques sont passées à 58 % en 2020.

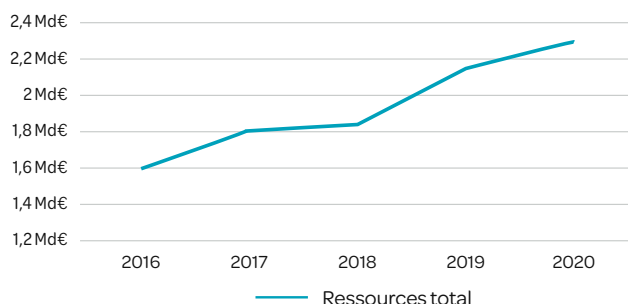
Cette analyse est toutefois à modérer selon la taille et les missions des ONG. Ainsi, en 2016 seules les très grandes ONG étaient financées en majorité par des financements publics. Elles sont rejointes en 2020 par les plus petites ONG, qui ont signifi-

1. Les grandes ONG sont celles qui disposent de plus de 10 millions d'euros de budget annuel.

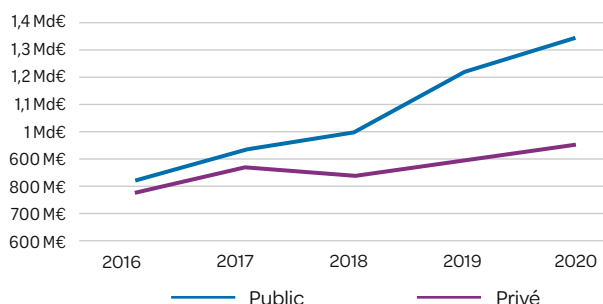
2. Celles qui disposent de moins de 10 millions d'euros de budget.

3. Les très grandes ONG sont celles qui disposent de plus de 50 millions d'euros de budget annuel.

ÉVOLUTION DES RESSOURCES DES ONG



ÉVOLUTION DES RESSOURCES DES ONG PAR ORIGINE DES FONDS



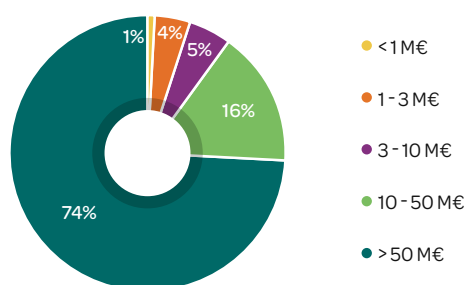
cativement amélioré leur accès aux financements publics depuis 2019. De manière similaire, seules les ONG d'urgence, de réhabilitation et aide humanitaire étaient majoritairement financées par des fonds publics ; huit sur neuf des très grandes ONG relèvent du secteur de l'urgence.

UNE FORTE AUGMENTATION DES RESSOURCES PUBLIQUES

Sur la période étudiée, on observe une croissance très forte (+ 63 %) des ressources publiques des ONG françaises de solidarité internationale, et ce, malgré la crise sanitaire et socio-économique liée au covid en 2020. Ces ressources passent ainsi de 818 millions d'euros en 2016 à 1,3 milliard d'euros en 2020. Les ONG jouent sur la diversification de leurs sources de financement public.

Les ressources internationales continuent de représenter une part prépondérante (stable, autour de 75 %) des ressources publiques des ONG, malgré une augmentation importante (+ 88 % sur la période) du montant global des ressources publiques d'origine nationale et une stabilisation des ressources territoriales. Si d'autres organisations associatives ou du secteur de la solidarité font face à une raréfaction des subventions publiques, cela ne semble pas être le cas des ONG de solidarité internationale. Cependant, l'accès à ces ressources est très différencié selon l'origine (internationale, nationale ou territoriale) ainsi que les caractéristiques de l'ONG (mission principale et taille).

RÉPARTITION DES RESSOURCES 2020 PAR TAILLE D'ONG



UNE CROISSANCE CONTINUE DES RESSOURCES PRIVÉES

Les ressources privées présentent une croissance de 22 % (soit + 174 millions d'euros), passant de 778 à 953 millions d'euros entre 2016 et 2020. Si une légère baisse a pu être observée en 2018, les années 2019 et 2020 témoignent d'une reprise de la croissance des ressources privées mobilisées par les ONG.

Cette augmentation est liée en grande partie à l'augmentation de la générosité du public (+ 81 millions d'euros). À noter un fort développement du mécénat d'entreprises (+ 42 millions d'euros) et des fondations (+ 37 millions d'euros).

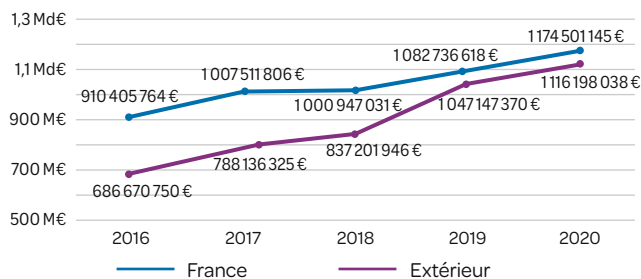
L'évolution des montants selon les types de financement met en lumière l'importance de la générosité du public dans les ressources privées, suivi par les financements des fondations et le mécénat d'entreprise, ce dernier connaissant un regain en 2020.

RÉPARTITION DES RESSOURCES PUBLIQUES PAR ORIGINE DES FONDS

RESSOURCES PUBLIQUES	2016	2017	2018	2019	2020
International	616 231 493 €	698 850 343 €	747 243 570 €	938 825 906 €	992 643 566 €
National	148 873 266 €	168 315 381 €	191 783 414 €	226 318 790 €	277 507 037 €
Territorial	53 394 878 €	63 106 521 €	57 269 120 €	58 762 892 €	67 602 015 €
TOTAL	818 499 637 €	930 272 246 €	996 296 105 €	1 223 907 588 €	1 337 752 619 €

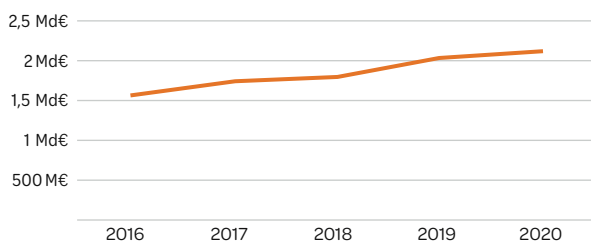
UN ÉQUILIBRE ENTRE LES RESSOURCES NATIONALES ET INTERNATIONALES, TOUTES ORIGINES CONFONDUES

Confirmant la tendance identifiée dans l'étude précédente, l'écart se resserre entre ressources nationales et ressources internationales (globales, c'est-à-dire publiques et privées dans les deux cas), obtenues par les ONG. Les premières passent ainsi de 57 % en 2016 à 51 % en 2020, en quasi-équilibre avec les ressources internationales. Ces dernières connaissent une très forte croissance, passant de 687 M€ en 2016 à 1,1 Md€ en 2020, soit une augmentation de 63 %. Ce phénomène s'explique principalement par une très forte augmentation des financements obtenus par les ONG françaises auprès de coopérations bilatérales étrangères (+ 102 % sur la période). Entre 2012 et 2016, les ressources nationales (publiques et privées), augmentent de 910 M€ à 1,2 Md€, mais cette croissance (+ 29 %) est moins importante que pour les ressources internationales ; ceci expliquant le resserrement entre les deux.



UN ACCROISSEMENT LOGIQUE DES DÉPENSES

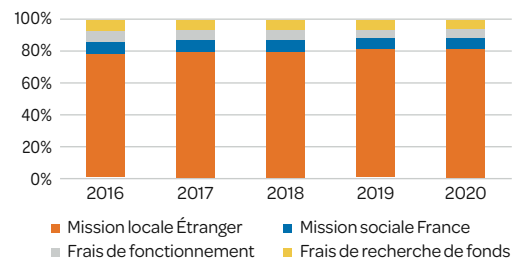
Les dépenses globales des ONG ont progressé de 35 % sur la période 2016-2020, passant de 1,57 Md€ à 2,13 Md€. L'évolution des dépenses suit la même tendance que l'évolution des recettes des ONG sur la même période ; les éventuels écarts s'expliquent avant tout par les engagements restant à réaliser.



Entre 2016 et 2020, la répartition globale des dépenses par type est relativement stable pour les ONG françaises du panel. La structure des dépenses ne varie que faiblement : la part des dépenses relatives aux missions sociales à l'étranger, le cœur de métier des ONG de solidarité internationale, progresse de trois points sur la période

(de 78 % à 81 %). Au contraire, la part des frais de fonctionnement est en baisse (de 7 % à 6 %) sur la période, tout comme la part de frais de recherche de fonds (de 7 % à 5 %).

ÉVOLUTION DES DÉPENSES PAR NATURE

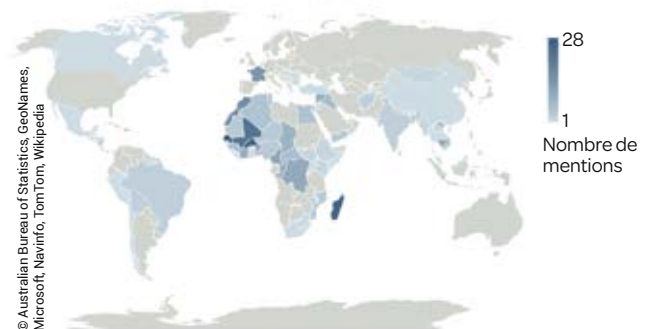


UNE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE TOUJOURS MARQUÉE PAR LES TERRAINS DE CRISE

Au niveau géographique, une très forte augmentation (+ 60 %) des dépenses déclarées pour l'Afrique subsaharienne est observée sur la période ; celle-ci représentant près de la moitié du total (47 % en 2020). Cela confirme la place prépondérante de cette zone pour les activités des ONG françaises de solidarité internationale. Cette augmentation est à mettre en relation avec la croissance des ressources, notamment internationales pour des interventions en zones de crise ou devenues instables (crise du lac Tchad, Sahel, Afrique centrale). Les dépenses déclarées sont également en augmentation pour le Proche et Moyen Orient (+ 56 % sur la période, et qui représentent 25 % du total en 2020), dans une moindre mesure pour l'Afrique du Nord et l'Amérique latine (respectivement + 21 % et + 18 % sur la période) et relativement stables ou en stagnation pour les autres zones géographiques.

À partir des réponses fournies par les ONG répondantes à qui il était demandé de déclarer leurs cinq principaux pays d'affectation des dépenses terrain entre 2016 et 2020, l'étude aboutit à la répartition géographique suivante :

PAYS D'INTERVENTION PAR AFFECTATION (5 principaux pays de dépenses déclarées)



EFFECTIF EN ETP DES RICHESSES HUMAINES PAR CATÉGORIE

RESSOURCES PUBLIQUES	2016	2017	2018	2019	2020
Salarié-e-s	31 017	35 264	37 202	40 537	42 980
Volontaires	1 067	1 217	1 269	1 125	888
Bénévoles	4 586	3 908	3 897	3 510	2 998
Stagiaires et autres	404	450	514	544	552
TOTAL	37 075	40 839	42 882	45 716	47 147

UNE TENDANCE À LA RÉGIONALISATION DES POSTES SALARIÉS, AU PLUS PRÈS DES TERRAINS D'INTERVENTION

Sur la période 2016-2020, les effectifs connaissent une croissance de 28 %. Cette évolution est similaire à la croissance des effectifs observés lors de la précédente étude portant sur la période 2012-2016 (malgré un panel d'organisations répondantes différent).

Le secteur s'appuie essentiellement sur des ressources salariées (91 % des ETP), et du bénévolat (6,3 %). Les richesses humaines sont majoritairement localisées dans les pays d'intervention. En 2020, le personnel local représente 76 % des effectifs, tous types de contrats confondus. Pour mémoire, ce chiffre était de 60 % lors de la précédente étude.

Sur l'ensemble de la période 2016-2020, le poids du personnel local dans l'ensemble des effectifs salariés a continué de progresser, passant de 88,1 % en 2016 à 89,5 % en 2020, mettant en évidence une croissance des effectifs salariés du personnel national plus rapide que la croissance des effectifs salariés en France.

QUELS ONT ÉTÉ LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES RESSOURCES ?

La crise sanitaire est apparue dans un contexte de croissance rapide des ressources des ONG répondant à l'enquête (+ 43 % sur la période 2016-2020, représentant une croissance de + 700 M€ de ressources). Plus précisément, la période 2019-2020, 2019 a été l'année présentant la plus forte croissance de la période (+ 16 % soit + 290 M€ collectés). Si les ressources des ONG ont continué de croître en 2020, le rythme de cette hausse a diminué de moitié (+ 8 % soit + 160 M€) par rapport à 2019. L'évolution des ressources des ONG sur la période de crise n'étant pas linéaire, il n'est, à ce stade, pas possible d'attribuer cet effet à la crise sanitaire. Si les ressources des ONG ont continué de progresser en volume, il apparaît que l'accroissement des ressources a principalement été tiré par la hausse des ressources « nationales », qu'elles soient publiques ou privées.

Les fondations et fonds de dotations français ont ainsi augmenté leurs contributions de 5,5 M€ entre 2019 et 2020, compensant le retrait de 3 M€ de leurs

homologues étrangers. Si des baisses importantes ont pu être attendues concernant les prestations marchandes et la générosité du public, ces tendances n'apparaissent pas dans les données 2020. Les prestations marchandes et la collecte auprès des donateurs restent relativement stables (+ 4 %) malgré le contexte sanitaire. À noter cependant que le maintien de ces niveaux de collecte s'explique, en partie, par les efforts portés par les ONG pour y parvenir. Du côté des fonds publics, la tendance à l'augmentation du poids des ressources d'origine internationale s'est inversée en 2020. Les ressources publiques internationales restent largement majoritaires (74 %) mais perdent trois points par rapport à 2019, au profit des ressources nationales (21 %) ; les ressources locales restant au même niveau (5 %).

Si le développement des ressources mobilisables par les ONG a pu profiter à la très grande majorité des ONG, les ONG de petite taille⁴ ont cependant connu une baisse importante de leurs ressources sur la période (- 4 % en moyenne). Pour ces ONG, la réduction des aides publiques et des ressources marchandes (- 31 % en moyenne) a principalement été compensée par un recours accru à la générosité du public.

Globalement, l'étude des données individuelles des ONG met en évidence des situations très diverses. Ainsi 47 % des ONG de notre échantillon ont connu une baisse de leurs ressources en 2020 ; dont 12 % qui ont accusé une diminution supérieure à 20 %. *A contrario*, si les dirigeantes et dirigeants interrogés n'étaient que 14 % à considérer avoir connu une hausse de leurs ressources, elles et ils sont, en réalité 53 %, sur la base de l'analyse des données comptables transmises ; et même 23 % ont connu une croissance supérieure à 20 %.

Les données observées ne couvrant que la période 2016-2020, il n'est pas possible d'identifier les effets à moyen et long terme de la crise sanitaire sur les ONG de notre échantillon, ni les effets liés à l'arrêt des plans d'urgence.

Une observation de tendance sur un temps plus long permettrait aussi d'observer les impacts de cette crise dans la construction des projets, la conception de la coopération (place du télétravail, etc.) ainsi que sur la mobilisation des équipes. ●

4. Les petites ONG sont celles qui disposent de moins de 1 million d'euros de budget annuel.



© Coordination SUD

Atelier Droit
d'initiative, Paris,
30 septembre 2021.

5

ENVIRONNEMENT FAVORABLE ET INFLUENCE DES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

ENVIRONNEMENT FAVORABLE : UN PLAIDOYER PARTAGÉ POUR PLUS D'EFFECTIVITÉ

En 2021, Coordination SUD a approfondi ses axes de plaidoyer, sur le droit d'initiative et pour des financements adaptés en volume et en modalités, et ce afin de favoriser un environnement effectivement et réellement favorable à l'action des OSC.

Objectifs visés : défendre et promouvoir la pluralité des acteurs et actrices de la société civile et renforcer le partenariat avec les pouvoirs publics.

DROIT D'INITIATIVE DES OSC : UNE PERTINENCE DÉMONTRÉE

Coordination SUD a enrichi son argumentaire sur le droit d'initiative via un groupe dédié issu de la commission Cofri mais aussi via l'organisation d'un atelier participatif dédié, en septembre 2021. Cet atelier a rassemblé une cinquantaine de participantes et participants et a permis de partager les éléments de l'argumentaire avec les organisations membres de Coordination SUD mais aussi avec certaines de ses organisations partenaires (F3E, Forus) ou de ses homologues européennes (ACODEV, Cercle de coopération luxembourgeois). Ces échanges ont permis d'enrichir cet argumentaire

et de l'illustrer par des exemples concrets d'initiatives développées par différentes OSC.

UNE NOUVELLE TRAJECTOIRE 2027 DES FINANCEMENTS TRANSITANT PAR LES OSC

Toujours dans le cadre de son plaidoyer pour un environnement effectivement favorable à l'action des OSC, Coordination SUD a défini une nouvelle trajectoire des financements devant transiter par les OSC à l'horizon de 2027. Cette nouvelle trajectoire vise un montant de deux milliards d'euros d'APD devant transiter par les OSC.

AXES DE L'ARGUMENTAIRE DU DROIT D'INITIATIVE DES OSC

1. UNE EFFICACITÉ ET UNE EFFICIENCE CONFORTÉES

- Des actions pensées et voulues par les populations concernées.
- Des initiatives mises en œuvre selon des principes de gestion responsable.

2. NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ

- Des actions au bénéfice des populations les plus vulnérables.
- Des initiatives permettant le respect des engagements internationaux de la France (ODD, efficacité de l'aide, etc.).

3. UN LIEN SOCIAL RENFORCÉ

- Des actions qui renforcent le lien social SUR et AVEC les territoires.

- Des initiatives qui renforcent les collaborations ENTRE les territoires et contribuent à la paix.

4. DES SOCIÉTÉS CIVILES AFFIRMÉES ET ENTENDUES

- Des actions qui contribuent à une société civile plus forte.
- Des initiatives qui appuient la mobilisation citoyenne.

5. L'INNOVATION ENCOURAGÉE

- Des actions qui constituent une source indéniable d'innovations et de solutions pour atteindre les ODD.
- Des initiatives qui permettent la création, la coconstruction, la recherche de solutions originales.

DISPOSITIFS		FINANCEMENTS EFFECTIFS 2020		OBJECTIF 2022	OBJECTIF 2027	
Bailleurs	Intitulé du dispositif, programme	M€	% du total	M€	M€	% du total
MEAE	Aide alimentaire	13	2,4 %	31	68	3 %
	Fonds d'urgence humanitaire et de stabilisation	87	16,4 %	179	374	19 %
	Volontariat	17	3,2 %	33	68	3 %
AFD	Dispositif Initiatives OSC	106	19,9 %	294	680	34 %
Non défini	OSC locales	17	3,2 %	81	209	10 %
	TOTAL initiative OSC	240	45,1 %	618	1 400	70 %
	Total initiative État	292	54,9 %	382	600	30 %
	TOTAL financement OSC	532	100 %	1 000	2 000	100 %

Cet objectif entend pousser plus loin les objectifs précédemment affichés à l'issue du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) de 2018 ou encore dans la LOPDSLIM d'août 2021 pour que la France rejoigne la moyenne des pays de l'OCDE en matière d'APD transitant par les OSC. De tels moyens sont nécessaires pour répondre aux besoins de financement des OSI françaises et de leurs partenaires, et pour atteindre les objectifs de développement durable et surmonter les crises de plus en plus nombreuses. Par ailleurs, cette même trajectoire affiche un objectif de 70 % de financements dédiés à l'initiative des ONG. Elle inclut une ligne dédiée aux OSC locales à hauteur de 10 % du total. Cette trajectoire sera portée auprès des pouvoirs publics dans le cadre de la défense et de la promotion du droit d'initiatives des OSC et de la défense d'un environnement favorable à leur action.

LES AVANCÉES DU DIALOGUE AVEC L'AFD

Le dialogue avec l'AFD, animé en grande partie par la commission Cofri, a notamment porté sur le dispositif Initiatives OSC de la Division du partenariat avec les OSC (DPA-OSC). Les discussions portant sur la situation des ONG, toujours soumises à un contexte post-crise sanitaire demeurant contraignant et à des difficultés à lever des cofinancements privés, ont permis de faire évoluer sensiblement les modalités de financement du dispositif : les taux de cofinancement des projets terrain ont ainsi sensiblement évolué, passant de 55 % à 60 %. L'enveloppe budgétaire reste néan-

moins limitée sur ce dispositif (augmentation de seulement 3 % entre 2020 et 2021).

Coordination SUD vise à l'avenir un dialogue plus efficient avec l'AFD pour des engagements plus ambitieux. La réorganisation de ce dialogue pour le mener à un niveau plus stratégique n'a pas pu être abordée en 2021 du fait de la limitation du dialogue actée par Coordination SUD, en réaction aux contraintes imposées par les mesures restrictives de lutte contre le blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme (LBC-FT).

ELLES ET ILS TÉMOIGNENT

« Depuis 2016, grâce à l'impulsion de Coordination SUD, l'APD transitant par les ONG a augmenté son volume (de 221 M€ en 2016 à 532 M€ en 2020). Cette croissance était nécessaire et nous la saluons. Elle demeure cependant insuffisante au regard de la capacité des OSI françaises et des efforts à fournir pour atteindre les ODD et réagir aux crises. Nous restons convaincus que l'APD française peut également accroître son efficacité en finançant davantage le droit d'initiative des ONG : celui-ci devrait selon nous représenter 70 % de l'APD transitant par les ONG. L'année 2022 sera décisive pour continuer à convaincre nos partenaires publics. »



MATTHIEU DE BÉNAZÉ, directeur des programmes internationaux, SOS Villages d'Enfants, référent plaidoyer syndical, CA Coordination SUD

UN NOUVEAU SOCLE POUR LA POLITIQUE FRANÇAISE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'année 2021 a été marquée par une actualité forte en matière de solidarité internationale, comprenant, d'une part, l'adoption de la loi sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales (LOPDSLIM) en août 2021 affichant un accroissement d'un milliard d'euros dédié à la mission d'aide publique au développement et, d'autre part, le renouvellement du CNDSI. Les ONG françaises se sont mobilisées à la hauteur de ces enjeux.

UNE LOI ENFIN PROMULGUÉE

2021 a vu l'aboutissement du processus de révision de la politique française de solidarité internationale dans lequel Coordination SUD est engagée depuis 2018, par l'adoption de la LOPDSLIM.

Lors de l'élaboration de la loi, Coordination SUD a porté cinq axes d'amélioration du texte. La loi de 2021 montre de réelles avancées par rapport à celle de 2014. Pour lutter contre les inégalités

mondiales, elle prend en compte les enjeux de droits humains, les objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le climat et le droit international humanitaire. Pour la première fois, elle fixe une réelle programmation budgétaire avec l'objectif d'allouer 0,7 % de la richesse nationale à l'APD à l'horizon 2025. Elle prévoit également des cibles pour améliorer la qualité de l'APD française, notamment dans l'équilibre entre prêts et dons, l'établissement de cibles géographiques,

PLAIDOYER SUR LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2022

Ce projet de loi de finances avait un caractère particulier dans la mesure où il devait concrétiser les engagements pris dans la programmation de la LOPDSLIM et permettre d'atteindre, pour 2022, la cible de 0,55 % du RNB alloué à l'APD. Cette séquence a été l'occasion pour les parlementaires de s'exprimer sur l'utilisation de la taxe sur les transactions financières (TTF) ; taxe allouée au développement. Coordination SUD a

rencontré différents parlementaires pour pousser à une hausse de la part de cette taxe affectée au développement, et ce, afin d'encourager la France à respecter ses engagements multilatéraux ; engagements qui, jusqu'à présent, n'ont été que trop peu remplis. Malgré les arguments portés par Coordination SUD, cette part n'a pas été réévaluée. Des discussions importantes restent à venir sur l'affectation de cette TTF.



© Coordination SUD

Discussions LOP-DSI à la réunion du CND SI, MEAE, Paris, février 2020.

la réaffirmation d'une aide sensible aux questions de genre et un doublement des montants transitant par les ONG, par rapport à 2017. Elle renforce ainsi la place et le rôle des organisations de la société civile (OSC). Le texte promeut, par ailleurs, les principes de transparence de cette politique publique. Ces avancées rejoignent les axes de plaidoyer portés par Coordination SUD lors de l'examen au Parlement. En tout, c'est près d'une quinzaine d'auditions parlementaires et gouvernementales qui a été réalisée. Une tribune et plusieurs communiqués de presse ont été publiés afin de relayer les positions de Coordination SUD et de ses organisations membres.

Si la programmation fait l'objet d'une révision en 2022, Coordination SUD a, dès sa promulgation, suivi les débuts de sa mise en œuvre. Le collectif a prêté attention aux différents décrets d'application, comme celui, par exemple, sur la nomination du collège d'expertes et d'experts siégeant au sein de la commission indépendante d'évaluation créée par la loi, ou encore celui définissant les OSC susceptibles d'accéder aux financements du dispositif Droit d'initiative de l'AFD. En complément, la Commission APD et financement du développement a procédé à un suivi de la réalisation des engagements budgétaires lors du vote du projet de loi de finances 2022.

UN CONSEIL NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE RENOUVÉ

L'année 2021 a également été une année de mobilisation et de renouvellement pour le Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CND SI).

Celui-ci s'est réuni deux fois en session plénière pour commenter et amender le projet de loi dite LOPDSLIM. Le conseil a également produit un rapport visant à promouvoir un environnement favorable pour les organisations de la société civile. Parmi ses vingt recommandations, le rapport appelle notamment à « simplifier les mécanismes d'obtention d'aide pour privilégier les OSC qui ne sont pas soutenues, voire combattues ou discriminées dans leur propre pays », ainsi qu'à « soutenir et rendre visibles l'action des associations ». Présenté aux ONG lors d'une réunion dédiée le 24 novembre 2021, ce rapport a été largement diffusé par Coordination SUD.

Le CND SI a, par ailleurs, été renouvelé courant 2021. La composition du collège ONG a fait l'objet d'une proposition concertée entre les organisations membres de Coordination SUD et présentée au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Si la composition définitive du collège associatif – qui dispose du plus grand nombre de membres parmi tous les collèges – a été arrêtée par le ministère, Coordination SUD a veillé à une pleine diversité et représentativité du secteur, notamment en termes de taille et de type d'ONG, des champs d'expertise et thématiques de travail, de genre ou encore d'équilibre intergénérationnel. Ce CND SI renouvelé s'est réuni lors d'une première plénière en décembre 2021 dédiée à la mise en œuvre de la LOPDSLIM et aux priorités de la France pour la présidence française de l'Union européenne. Le collège associatif a, par ailleurs, formulé plusieurs propositions de thématiques de travail, à l'instar de celles sur le suivi de la mise en œuvre de la LOPDSLIM ou sur le bilan de la diplomatie féministe de la France ; thématiques qui feront l'objet de travaux dédiés en 2022. ●

POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE ET OUVERTE SUR LE MONDE

Si Coordination SUD porte aussi ses sujets de solidarité internationale au niveau européen, et propose un appui sur les questions de financements européens, l'année 2021 a vu par un renforcement de la dimension européenne du collectif, notamment par le biais des activités d'un projet dédié financé par la Commission européenne.

En 2021, la commission Europe et le groupe de travail dédié aux sujets européens de la Cofri, ont suivi, décrypté et partagé l'évolution et l'introduction de nouvelles mesures et stratégies européennes, telles que le Cadre financier pluriannuel 2021-2027, le nouvel instrument européen de financement extérieur (NDICI ou Europe dans le monde) et l'approche Équipe Europe, déployés par l'Union européenne pour renforcer la cohésion et l'impact de son aide extérieure.

Un nouveau projet pour des compétences renforcées sur les enjeux européens, une mobilisation citoyenne en faveur d'une Europe solidaire, et des partenariats internationaux égalitaires et transformateurs.

Coordination SUD a également renforcé son engagement européen à travers le projet « Présidence européenne, vers une Europe ouverte, juste et équitable dans le monde », traditionnellement financé par la Commission européenne pour chaque trio de présidences du Conseil de l'Union européenne, et mis en œuvre en consortium avec CONCORD Suède, FoRS et CONCORD Europe pour les présidences française, tchèque et suédoise. Avec l'arrivée d'une équipe projet en septembre 2021, Coordination SUD a débuté ses actions de montée en connaissances, d'appui (sensibilisation, formation, échange entre pairs) et d'échanges entre ONG et pouvoirs publics sur les enjeux européens de solidarité internationale.

Pour augmenter les capacités d'influence au niveau européen de Coordination SUD et de ses organisations membres, plusieurs activités de renforcement

des connaissances sur les financements, institutions et mécanismes décisionnels de l'UE ont été organisées. À l'occasion de l'événement associatif d'octobre 2021 (cf. chapitre Vie associative dans ce même rapport annuel p. 21) et d'un webinaire début décembre 2021, la commission Europe et l'équipe projet « présidence européenne » ont présenté les actions proposées par Coordination SUD et son positionnement en vue de la PFUE et recensé les besoins et demandes d'appui et renforcement des membres. Le 18 novembre, près d'une quarantaine de personnes ont participé à un atelier sur les institutions et mécanismes décisionnels européens.

Le projet « Présidence européenne » permet aussi de renforcer les liens entre Coordination SUD et ses homologues européen (CONCORD) et international (Forus). Près d'une quarantaine d'ONG européennes et africaines ont été mobilisées en préparation d'un événement prévu pour 2022 autour du renouvellement du partenariat entre Union africaine et Union européenne. Pour la première fois, une collaboration a vu le jour avec le média et site internet pédagogique *Toute l'Europe* afin de couvrir plusieurs activités de Coordination SUD autour de la PFUE. Enfin, Coordination SUD a contribué à la Conférence sur l'avenir de l'Europe à travers une consultation citoyenne organisée mi-décembre avec le RADSIS Nouvelle-Aquitaine et des acteurs et actrices de la solidarité internationale. La restitution de ces échanges a permis d'alimenter la réflexion sur l'avenir de l'Europe, en particulier, son rôle dans la solidarité internationale.



© Coordination SUD

Projet Présidence française de l'UE, atelier de renforcement des connaissances sur les mécanismes décisionnels et de financements européens, Paris, 18 novembre 2021.

EN PRÉPARATION DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE 2022 DU CONSEIL DE L'UE

La commission Europe a élaboré une note de positionnement « Pour une PFUE en faveur de la solidarité internationale », rassemblant les contributions des différents espaces collectifs de travail



de Coordination SUD autour de neuf priorités collectives en faveur de la solidarité internationale : droit d'initiative et environnement favorable à l'action des ONG, accès et modalités de financement des OSC, protection de l'espace et des personnels humanitaires, égalité de genre, partenariat équitable Afrique-UE, découplage des politiques migratoires et de développement, renforcement des systèmes alimentaires et de santé, et révision de la stratégie en santé mondiale. Ces priorités ont été portées à l'occasion de rendez-vous institutionnels avec la direction générale de la mondialisation du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, le conseiller Europe de l'Élysée, la représentation permanente de la France auprès de l'UE, le secrétariat général aux affaires européennes et le cabinet du secrétaire d'État aux affaires européennes. ●

RENFORCER LES LIENS ENTRE LES COMMISSIONS EUROPE ET MIGRATION

La transversalisation des sujets migratoires a été au cœur du travail européen du collectif en 2021, année également marquée par l'arrivée d'une nouvelle référente du conseil d'administration de Coordination SUD de la commission Migrations Lorve-Line Renoncourt Joseph, pour qui « il est plus que jamais nécessaire de revoir le narratif en matière de migration et de porter une communication plus positive et plus humaine, et agir pour la mise en place de véritables politiques migratoires respectant le principe de la non conditionnalité de l'aide publique au développement », notamment en faisant des migrations « une priorité transversale à tous les temps

et groupes de travail en vue de proposer des solutions concrètes ».

Dans la même optique de favoriser les synergies inter-commissions, permettant une meilleure analyse transversale et des plaidoyers conjoints forts - à l'instar des notes sur le nouveau Cadre financier pluriannuel 2021-2027 ou le rapport de l'Assemblée nationale traitant du nouveau pacte asile et immigration proposé par la Commission européenne, des personnes focales ont été désignées pour représenter leur commission au sein de la commission Europe et lors de rendez-vous institutionnels auxquels participe une délégation de Coordination SUD.

ELLES ET ILS TÉMOIGNENT

« La présidence française du Conseil de l'UE est une formidable opportunité de mobiliser les sociétés civiles françaises, européennes et des pays partenaires pour mettre en avant l'Europe solidaire que Coordination SUD et ses organisations membres défendent, et mettre au centre de cette approche la lutte contre les inégalités. »



SOUAD BARRY,
CAGF, opératrice d'appui à l'accompagnement de projets, référente Europe CA, Coordination SUD.

UNE ACTION HUMANITAIRE FONDÉE SUR DES PRINCIPES : MOBILISATION ET ENGAGEMENT DES ONG EN 2021

La commission Humanitaire a structuré ses travaux autour du suivi des engagements présidentiels pris lors de la Conférence nationale humanitaire de 2020 : préservation de l'espace humanitaire, y compris la promotion du Droit international humanitaire et la protection des personnels, et meilleure prise en compte du climat dans les réponses humanitaires.

La commission Humanitaire et la commission Financement et renforcement institutionnel (Cofri) se sont mobilisées pour la préservation des capacités d'action des ONG, notamment pour limiter l'impact des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Au cours de l'année,

COMMISSION HUMANITAIRE, UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE, HORIZON 2024

Lors d'un atelier en novembre, la commission a renouvelé son plan stratégique et d'action dans la continuité de la CNH 2020 selon quatre axes prioritaires :

- préserver et défendre l'espace humanitaire ;
- assurer la prise en compte des enjeux climatiques dans l'action humanitaire et la responsabilité des acteurs et actrices ;
- renforcer la prise en compte

du genre par les acteurs et actrices humanitaires ;

- renforcer la capacité d'influence de la commission.

Ces thématiques seront traitées dès 2022 en sous-groupes et de manière transversale, en favorisant les synergies avec des organisations membres et espaces de travail de Coordination SUD, ainsi que d'autres réseaux internationaux.

Coordination SUD s'est régulièrement réunie avec le comité de pilotage État-banques-ONG pour améliorer l'accès bancaire des ONG et faciliter les transferts financiers vers les pays ciblés par des sanctions. Pour cela, un projet de guide des bonnes pratiques a été lancé et devrait aboutir en 2022. En appui aux instances de Coordination SUD, les deux commissions ont participé activement aux négociations avec les pouvoirs publics autour des modalités de criblage, notamment des bénéficiaires finaux de l'aide.

Sous présidence française du Conseil de sécurité des Nations unies et en présence du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, ACF a porté les messages et recommandations communes lors d'une réunion sur la préservation de l'espace humanitaire et la sécurité des personnels le 16 juillet 2021. Pendant cette réunion, et conformément à ce qui avait été annoncé à la CNH, Mme Amina J. Mohammed, vice-secrétaire générale des Nations unies, a confirmé qu'un ou une conseillère spéciale serait nommée pour la préservation de l'espace humanitaire. Cette nomination n'était pas encore intervenue fin 2021.

En août, au pic de la crise en Afghanistan, plusieurs rencontres ont été facilitées avec le Centre de crise et de soutien (CDCS) pour partager les besoins et recommandations opérationnelles des ONG. Lors de ces différents échanges, les ONG ont rappelé l'impact restrictif des sanctions internationales sur l'action humanitaire, et en particulier sur les transferts bancaires. Ce faisant, elles ont contribué à influencer les États membres du Conseil de sécurité de l'Onu pour l'insertion d'une exemption humanitaire dans le régime de sanctions renouvelé en décembre 2021. ●

L'AMBITION CLIMATIQUE À NOUVEAU REPORTÉE

Alors que tous les signaux des scientifiques sont au rouge, les décisions prises par les États restent insuffisantes pour répondre à l'urgence. Malgré de nouvelles annonces faites à Glasgow lors de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques, COP26, l'ensemble des engagements nous mèneraient toujours vers un réchauffement des températures de + 2,7 °C selon l'Onu, loin des 1,5 °C inscrits à l'Accord de Paris.

COP26 : UN BILAN MITIGÉ

Présentée comme la COP de la dernière chance, Coordination SUD attendait de cette conférence, une remobilisation des États à travers de nouveaux engagements concrets pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et accroître leur soutien aux pays les plus vulnérables face aux changements climatiques.

Si les deux semaines de négociation ont été rythmées par des annonces et déclarations d'engagement de plusieurs pays, concernant notamment les émissions de méthane, la lutte contre la déforestation ou le financement des énergies fossiles, cette conférence aura surtout démontré une fracture persistante entre pays « riches » et pays les plus vulnérables. Pour ces derniers, l'accès à la COP était particulièrement difficile et leurs revendications n'ont pas été assez prises en compte. La promesse faite il y a douze ans de verser 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 pour aider les pays les moins avancés à limiter leurs émissions et faire face aux impacts du dérèglement climatique, a été repoussée à 2025. Bien plus inquiétante, l'opposition de nombreux pays riches à la création d'un mécanisme de financement pour les pertes et préjudices subis

dans les pays dits « des Suds » pour répondre aux conséquences irréversibles des changements climatiques.

BAROMÈTRE DES ENGAGEMENTS CLIMATIQUES ET SOLIDAIRES DE LA FRANCE

À la veille de la COP26, Coordination SUD a publié un baromètre d'analyse (cf. chapitre Publications dans ce même rapport annuel p. 16), examinant l'intégration de la prise en compte de la question climatique dans les actions françaises d'aide au développement, en la croisant avec les enjeux d'énergie et de genre. La démarche a consisté, d'une part, à veiller à la cohérence des politiques publiques françaises dans la mise en œuvre des engagements pris à l'échelle nationale et internationale, d'autre part, à ce que la France fasse preuve d'ambition sur la scène internationale et s'affiche comme un pays moteur de la lutte contre le dérèglement climatique. En tant que gardienne de l'Accord de Paris et portant un discours fort à l'international sur l'importance de rallier des acteurs et actrices variées pour accélérer la lutte contre les changements climatiques, la France est-elle elle-même bonne



Formation panneaux voltaïques au Mali, Geres, avril 2021.

© GERES

élève en la matière ? Ses politiques publiques d'aide au développement sont-elles suffisamment ambitieuses ? Se traduisent-elles par des changements concrets et durables pour les populations les plus affectées par les changements climatiques, notamment celles des pays les plus vulnérables qui en sont pourtant les moins res-

ponsables ? Le constat de la commission Climat et développement (CCD) est sans appel : en dépit des engagements pris et d'initiatives intéressantes, la France pourrait bien mieux faire. Ces constats et pistes d'améliorations ont été présentés à Glasgow par les membres de la CCD lors d'un événement parallèle organisé au Pavillon de la francophonie, le 8 novembre.

UNE NOUVELLE PERSPECTIVE, EUROPÉENNE, SUR LES ODD

Déterminée à proposer des politiques publiques plus ambitieuses en faveur de la mise en œuvre des objectifs du développement durable (ODD), la commission ODD a élaboré une analyse comparée mettant en perspective les mesures des gouvernements français et espagnol en faveur de l'Agenda 2030. En plus de mettre en exergue les carences du Gouvernement face à un voisin disposant pourtant de moins de moyens, elle permet de dégager des

propositions phares qui seront mises en avant à l'occasion d'un événement intergouvernemental prévu en 2022. Ce dernier visera à sensibiliser les membres du Gouvernement français aux bonnes pratiques vers l'atteinte des ODD, en compagnie de représentants et représentantes institutionnelles espagnoles et des sociétés civiles française, espagnole et d'autres pays européens.

CLAP DE FIN POUR LE PAMOC 3 !

Au-delà de ses travaux pour produire le baromètre d'analyse des engagements climatiques et solidaires de la France et de sa mobilisation lors de la COP26, la CCD s'est attelée à une diversité d'activités en 2021. De la formation, à la capitalisation en passant par la production d'expertises et de notes, ce troisième volet du Projet d'appui à la mobilisation des ONG sur le climat (PAMOC 3) 2018-2021, financé par l'AFD, a permis la publication de onze notes, l'organisation de six ateliers de capitalisation et d'échange de pratiques et de trois formations proposées aux équipes des sièges d'ONG sur les enjeux climat-développement, la production de neuf modules d'autoformation et coaching proposés aux partenaires dits « des Suds » et des organisations membres de la CCD, et plus de 460 personnes à neuf webinaires de présentation et de mise en débat des publications de la commission. ●



© Plan International

Campagne pour l'éducation des filles, Îles Soloman, Plan International, mars 2019.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE, PLACE AUX ACTES !

Si 2021 fut marquée par l'organisation du Forum Génération Égalité, l'atteinte de l'égalité de genre est une perspective qui, selon le Forum Économique Mondial, a reculé d'une génération entière à l'échelle mondiale suite à la pandémie de covid, passant de 99 ans à 135 ans !

LA DIPLOMATIE FÉMINISTE OFFICIELLEMENT RECONNUE

Coordination SUD s'est fortement mobilisée pour que l'égalité femmes-hommes et filles-garçons soit reconnue comme une priorité de la LOPDSLIM. Grâce aux efforts des ONG, ce sont aussi les objectifs d'APD marquée à l'aune du genre qui sont renforcés. Désormais, 75 % de l'APD devra prendre en compte les inégalités femmes-hommes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets et 20 % en faire

sa priorité. La loi rappelle l'impact accru de la pandémie sur les femmes, les filles et les adolescentes. Toutefois, le dernier examen par les parlementaires a entraîné des reculs dans la loi. Si les femmes, les filles et adolescentes sont reconnues comme parties prenantes des politiques de développement, le changement de paradigme souhaité par Coordination SUD n'est que partiel. En effet, la participation des enfants et des jeunes dans les programmes et politiques les concernant n'y est plus promue. Le Fonds de soutien aux organisations féministes, et la pérennisation de ses financements ne sont plus mentionnés, ce qui peut questionner la crédibilité et la durabilité du soutien de la France dans ce domaine. Si la politique de solidarité internationale de la France est plus féministe qu'en 2020, du moins dans ses intentions, il s'agit à présent pour la France de concrétiser ses engagements.

FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FÉMINISTES

Annoncé par le président Emmanuel Macron en février 2019, ce fonds a été créé en juin 2020 sous la pression constante des OSC. Ce fonds vise à soutenir le renforcement et la mise en réseau des organisations féministes dans toute leur diversité. Il a d'abord été présenté sans consultation préalable de la société civile, à travers des canaux de financement imposés. Sous l'insistance de la commission Genre et développement, a été impulsé un processus de coconstruction du cadrage stratégique de ce fond afin de pouvoir en assurer le suivi et l'évaluation et promouvoir une gouvernance plus inclusive. Cinq ateliers de coconstruction se sont ainsi tenus avec le MEAE et l'AFD, entre décembre 2020 et mars 2021. L'enjeu désormais est d'assurer la pérennité des financements pour les OSC féministes dites « des Suds ». ●

RETOUR SUR LE FORUM GÉNÉRATION ÉGALITÉ

Premier sommet mondial depuis 1995, dédié exclusivement aux droits des filles, des adolescentes et des femmes, il a marqué le lancement d'un Plan d'accélération mondial pour l'égalité de genre. La France s'est positionnée en tant que copilote de la coalition sur la liberté à disposer de

son corps et les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR), annonçant, entre autres, 100 millions d'euros pour promouvoir les DSSR. Si ces annonces sont encourageantes, elles restent insuffisantes au vu de la réalité des besoins et des reculs causés par le covid.

TOP DÉPART POUR LE NOUVEAU PROJET DE LA C2A !

Un nouveau triennal soutenu par l'AFD a débuté en 2021, la commission Agriculture et alimentation (C2A) s'est fixé comme objectif général de contribuer à l'élaboration et à la diffusion de positionnements communs aux membres de la C2A et de renforcer les capacités des organisations impliquées dans la promotion des agricultures paysannes, pour influencer les politiques françaises et internationales ayant un impact sur l'agriculture et l'alimentation dans les pays du Sud.

CARTOGRAPHIE DES OSC D'AFRIQUE DE L'OUEST

Le précédent programme (2017-2020) a permis la réalisation d'une cartographie des OSC ouest-africaines menant des actions de plaidoyer en faveur de l'agroécologie en partenariat avec l'Alliance pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO), une plateforme qui rassemble différents acteurs et actrices engagées en faveur de l'agroécologie afin de promouvoir et accompagner la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest. L'objectif de cette collaboration était de renforcer la connaissance de la C2A et de la 3AO par les différentes organisations actrices de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest, et ce, afin de mettre en place des dynamiques de plaidoyer commun dans un second temps. Deux ateliers seront organisés en Afrique de l'Ouest courant 2022, pour valoriser cette publication.

INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES

Au sein du Groupe interministériel pour la sécurité alimentaire (Gisa), la C2A a suivi les négociations du Comité pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA), visant l'adoption de recommandations politiques sur l'agroécologie. Elle a également investi les questions de changement climatique, nutrition et systèmes alimentaires ainsi que de genre, en vue des prochaines directives volontaires du CSA sur l'égalité des droits et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

La C2A représente également les ONG françaises impliquées dans la sécurité alimentaire des pays



© SOS Villages d'Enfants

Ethiopie, SOS Village d'Enfants, novembre 2020.

« des Suds », au sein du comité de suivi de la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI). Elle porte dans cette instance stratégique les problématiques spécifiques aux enjeux de sécurité alimentaire et d'agroécologie.

LA RÉGULATION DES FILIÈRES AGRICOLES, UN NOUVEAU CHANTIER POUR LA C2A

Pour approfondir les réflexions de ses membres et de leurs partenaires en France, en Europe et dans les pays « des Suds », la C2A a lancé une étude sur les nouvelles formes de régulation des filières au service des agricultures paysannes. L'enjeu sera de déterminer si les nouvelles règles et politiques publiques (devoir de vigilance des multinationales, stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée, initiative *Cacao durable* de la Commission européenne, etc.) peuvent contribuer à renforcer les agricultures paysannes, et comment. ●

POUR DES JEUNESSES ACTRICES, ICI ET LÀ-BAS

En 2021, la commission Jeunesses et solidarité internationale s'est fortement mobilisée pour la reconnaissance au plus haut niveau du rôle essentiel des jeunes dans l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) et pour favoriser la transversalisation de l'approche « jeunes actrices ».



Centre d'apprentissage, Inde.

UNE PARTICIPATION AUTHENTIQUE DES JEUNES DANS LES SOMMETS DE HAUT NIVEAU

L'Agenda 2015-2030 reconnaît le rôle essentiel que les jeunes peuvent jouer pour atteindre les ODD que les États se sont unanimement fixés. Les jeunes sont néanmoins encore peu présentes dans les événements de haut niveau en lien avec cet Agenda et lorsqu'elles le sont, leur rôle est le plus souvent limité à celui de témoin. Une participation authentique des jeunes aux événements de haut niveau suppose que les jeunes puissent pleinement faire entendre leur voix, contribuer au débat et élaborer des recommandations, dans le cadre d'un dialogue institutionnalisé avec les décideurs et décideuses. Afin d'encourager le changement de paradigme sur la place des jeunes dans la société et que les jeunes, dans toute leur diversité, soient reconnues comme actrices des dynamiques de changement et de transformations sociales, économiques et politiques, la commission Jeunesses et Solidarité Internationale (CJSI) a élaboré un document de positionnement partageant les points d'attention et des recommandations issues des pratiques des organisations de la CJSI. La commission a porté tout au long de l'année ces points d'attention auprès des pouvoirs publics.

LES JEUNESSES ACTRICES, UN NOUVEL OBJECTIF POUR L'AFD

Présentée aux OSC fin 2020, la stratégie 100 % lien social de l'AFD a fait l'objet d'une forte mobili-

ELLES ET ILS TÉMOIGNENT

L'accompagnement par les pairs, un véritable booster !

« Si nous avons déjà pour projet de lancer un programme jeunes, ce cadre et l'aide dont nous avons bénéficié nous ont poussés à nous lancer en additionnant immédiatement les expériences de nos deux associations. Ce mode de travail nous a permis d'avancer sereinement, de mener notre projet à bien et dans les temps impartis. Au final, nous avons réussi à impliquer les jeunes dans notre organisation, de manière pérenne puisque nous avons décidé de reconduire ce dispositif chaque année. »



ROMAIN DONDA,
Geres - programme « Tu Gères »
responsable mobilisation citoyenne

sation des membres de la CJSI en 2021. De nombreuses propositions d'amélioration du texte ont ainsi été intégrées dans la stratégie adoptée en mars 2021 par le groupe AFD, qui pose l'objectif de 50 % des projets intégrant une dimension « jeunes actrices ». Si les enjeux de jeunes sont reconnus dans cette stratégie, cette dernière doit désormais être opérationnalisée et les objectifs mis en œuvre. La commission contribuera notamment au développement des indicateurs sur la prise en compte des jeunes pour apporter son expertise thématique et opérationnelle. ●

APPUI À LA DÉFINITION DE L'ACTION FRANÇAISE EN MATIÈRE DE SANTÉ MONDIALE

La pandémie de Covid-19 a eu un impact sur le financement de la santé à travers le monde. La commission Santé a veillé à renforcer la cohérence des actions françaises en portant une vigilance particulière à ce que les autres sujets santé ne soient pas laissés-pour-compte.

UN TRAVAIL DE FOND AVEC LES INSTITUTIONS

La commission Santé a interagi avec les pouvoirs publics, notamment les équipes de l'Agence française de développement et celles de l'ambassadrice aux questions de santé du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en pleine complémentarité avec le Collectif Santé mondiale.

Coordination SUD a rencontré à plusieurs reprises la division Santé et protection sociale de l'AFD pour suivre la mise en œuvre de ses actions. En particulier, Coordination SUD a transmis ses recommandations pour renforcer la cohérence entre les divers cadres institutionnels, notamment ceux liés à transition démographique et sociale, à la stratégie Santé et protection sociale de l'AFD et aux stratégies de son ministère de tutelle (santé mondiale, diplomatie féministe, enjeux de population, droits de santé sexuelle et reproductifs, feuille de route nutrition).

Si les messages relatifs à la cohérence des cadres des institutions ont été retenus, ce travail a néanmoins été suspendu du fait de la restriction de dialogue avec l'AFD. L'accompagnement dans l'élaboration des stratégies sur des aspects tels que les droits de santé sexuelle et reproductifs n'ont pas pu être menés entièrement.

Enfin, la commission Santé a pris part aux réunions au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour procéder à l'évaluation de la stratégie Santé mondiale de la France (2017-2022). Elle a participé, entre autres, aux groupes de travail sur l'influence, communication et lisibilité de l'action de la France à l'international et sur l'appropriation et la cohérence de l'action française et sur le cadre de redevabilité et suivi.

Par ailleurs, la commission Santé a également participé, aux côtés du Collectif Santé mondiale, aux discussions avec les équipes de l'Élysée sur la levée des brevets des vaccins, la stratégie de vaccination des populations et de renforcement des capacités dans les pays en développement. Cela a permis à la commission Santé de prendre part au comité de pilotage de la rédaction de la future stratégie de santé mondiale.

PORTER LA SANTÉ LORS DE LA PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE

La commission Santé a pris part à la construction des messages en vue de la présidence française de l'Union européenne. Ceux-ci portent, par exemple, une demande en vue de l'organisation d'une 2^e édition du *Global Health Summit*, avec une participation renforcée de la société civile. Ils invitent l'UE à s'assurer que la santé mondiale est prise en compte dans les processus en cours, notamment dans le cadre du Sommet Union africaine et Union européenne. Enfin, ils visent à renforcer l'impact des interventions et des règles européennes sur la santé mondiale, en particulier à travers la révision à venir du cadre stratégique en santé mondiale de l'UE. ●

ELLES ET ILS TÉMOIGNENT

« Dans un contexte de crise sanitaire sans précédent, mais également dans le cadre de la réforme plaidoyer de Coordination SUD, la commission Santé doit réinventer ses positions et sa vision. Cette réforme présente une réelle opportunité de travailler de manière plus transversale sur les enjeux, notamment en défendant des sujets comme le renforcement des systèmes de santé, la santé comme bien commun mondial ou l'approche *One Health*... »



CATHERINE GIBOIN,
présidente fondation Médecins du Monde,
référente santé, CA Coordination SUD



2. NOS FINANCES

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

2021 présente un volume d'activité de 2,5 millions d'euros et un résultat positif de 17 507 €. Cette année correspond à l'année 2 du projet d'intérêt général 2020-2022 financé par l'AFD. Une subvention de l'Union européenne pour la présidence française est venue s'ajouter en 2021 aux financements déjà en cours. Au regard du modèle économique de Coordination SUD, ce résultat positif correspond à la disponibilité des coûts indirects générés par la mobilisation des ressources liées aux projets cofinancés, après couverture des frais généraux. Enfin, si Coordination SUD reste jusqu'en juin 2021 la structure porteuse juridiquement de la subvention de l'Union européenne à Forus, les commentaires et graphiques ci-après ne portent que sur les seules données budgétaires de l'activité de Coordination SUD.

EMPLOIS

Les emplois, valorisations comprises, sont en hausse de 23 % par rapport à 2020. Cet écart s'explique par deux facteurs :

- en premier lieu, l'année 2021 correspond à l'année 2 du triennal, traditionnellement marquée par une plus forte mise en œuvre des activités qu'en année 1 ;
- en second lieu, l'année 2021 fait suite à une année 2020 particulièrement ralentie par la crise covid.

Les rubriques principales des emplois sont constituées des ressources humaines (45 %), des subventions accordées (Frio, 15 %) et des dépenses d'activité (19 %) ; les valorisations représentant 12 % de ce même total. Plus de 80 % du total des emplois (cf. graphique Répartition des emplois) concernent en premier lieu le renforcement et la formation (47 %), le plaidoyer politique (13 %), le plaidoyer syndical (11 %), enfin la vie associative (10 %). Près des trois quarts de l'appui aux ONG se font via le dispositif Frio ; les formations en représentant plus d'un cinquième.

Enfin, le plaidoyer syndical, avec 45 % du total des dépenses de plaidoyer pour la deuxième année consécutive, confirme sa position au sein de Coordination SUD.

RESSOURCES

Si 2021 correspond à la deuxième année du triennal AFD, elle est aussi l'année de lancement des travaux de l'étude sur les modèles socio-économiques des ONG, totalement financée par l'AFD, et d'un projet lié à la présidence française de l'Union européenne financée à 95 % par l'Union européenne. À côté de ces financements publics, se retrouvent les cotisations des membres, les recettes d'activité et les financements privés (Fondation de France, Crédit Coopératif...) représentant respectivement 11 %, 6 % et 2 % du total des ressources, valorisations comprises (12 %). Les ressources propres de Coordination SUD représentent plus de 15 % des ressources totales, valorisations comprises.

COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits s'élèvent à 3 449 050 € en 2021, soit une augmentation de près de 120 K€ par rapport à 2020. Les charges représentent 3 431 543 € ; ces deux totaux incluant la subvention reçue par l'UE et rétrocédée à Forus. Finalement, le compte de résultat présente un résultat excédentaire de 17 507 €.

BILAN

Fin 2021, le volume du bilan est inférieur à celui de 2020 ; ceci s'expliquant par la consommation des produits constatés d'avance et des fonds dédiés des divers projets pluriannuels menés par Coordination SUD.

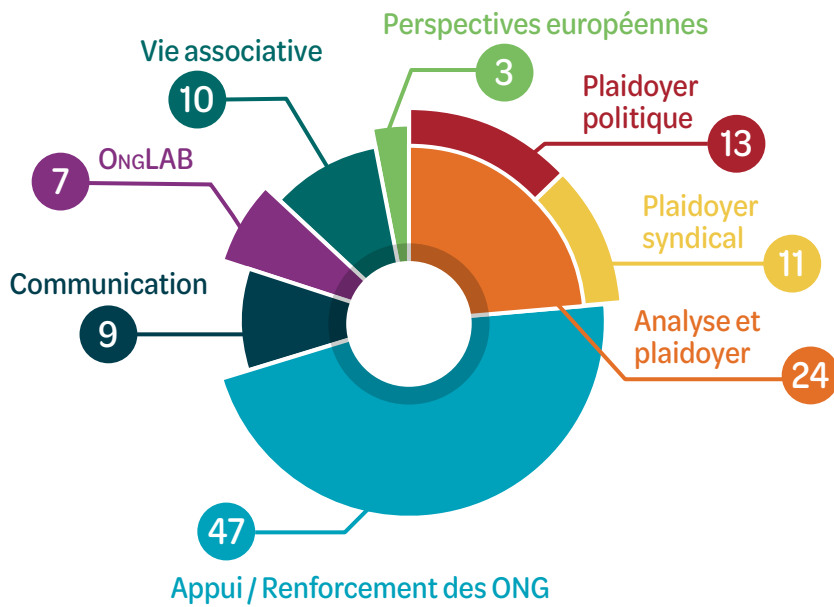
Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat 2021 excédentaire aux fonds propres associatifs.

Catherine Giboin,
trésorière
Coordination SUD

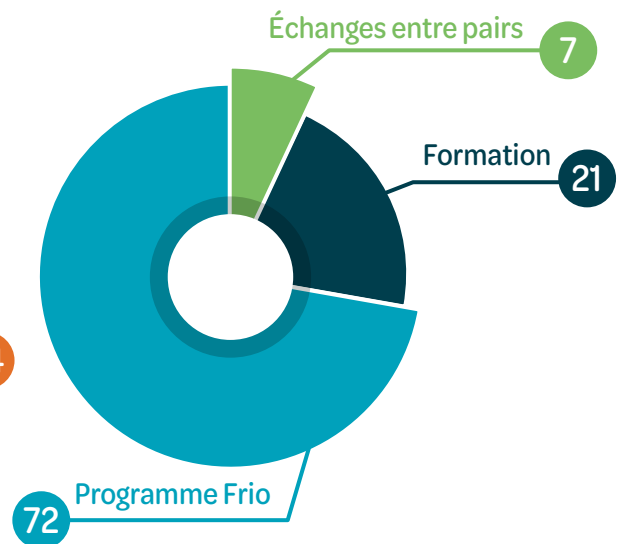


RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN %)

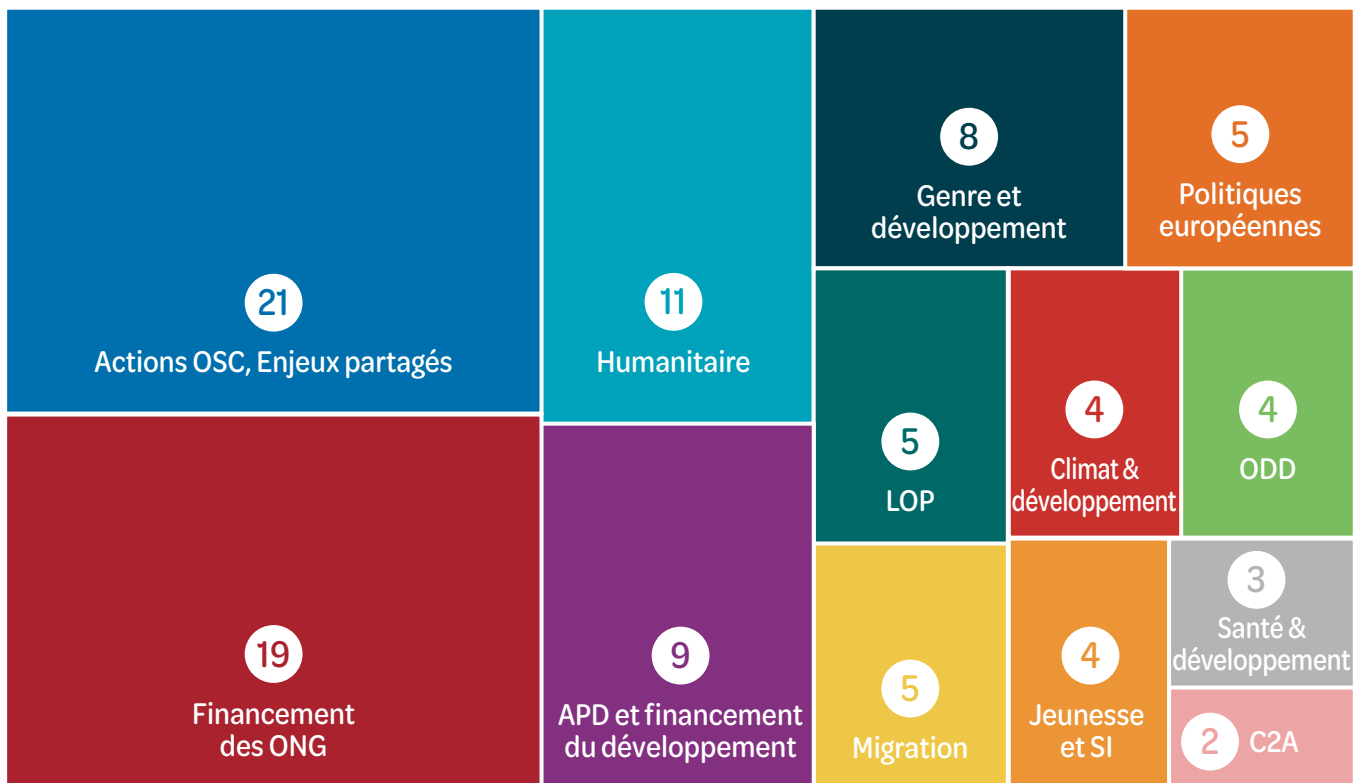
Valorisations comprises



APPUI ET RENFORCEMENT DES ONG (EN %)



ANALYSE ET PLAIDOYER (EN %)



COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES Budget Coordination SUD

EMPLOIS EN €	COORDINATION SUD (hors Forus)		
	2019	2020	2021
Subventions accordées	348 641 €	287 467 €	366 739 €
Dépenses d'activités	466 518 €	261 445 €	472 954 €
Salaires charges et accessoires de salaires	846 897 €	869 393 €	1 109 691 €
Frais généraux	121 979 €	172 033 €	218 282 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	25 000 €	206 634 €	37 918 €
Total emplois hors valorisation	1 809 035 €	1 796 972 €	2 205 584 €
Total valorisation (*)	348 675 €	248 722 €	303 932 €
TOTAL EMPLOIS	2 157 710 €	2 045 693 €	2 509 516 €

RESSOURCES EN €	COORDINATION SUD (hors Forus)		
	2019	2020	2021
Subventions publiques	1 192 699 €	1 253 375 €	1 544 101 €
Subventions privées	131 639 €	111 011 €	49 339 €
Cotisations des membres	263 817 €	269 178 €	272 812 €
Autres ressources	136 476 €	137 376 €	150 205 €
Report des ressources des exercices antérieurs	153 728 €	25 000 €	206 634 €
Total ressources hors valorisation	1 878 359 €	1 795 940 €	2 223 091 €
Total valorisation (*)	348 675 €	248 722 €	303 932 €
TOTAL RESSOURCES	2 227 034 €	2 044 662 €	2 527 023 €
Résultat de l'exercice	69 325 €	- 1 031 €	17 507 €

(*) Les valorisations ne sont enregistrées en comptabilité depuis 2019.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	2019	2020	2021
Prestations en nature	229 556 €	164 157 €	230 685 €
Bénévolat	119 119 €	84 564 €	73 247 €
TOTAL PRODUITS	348 674 €	248 722 €	303 932 €
Prestations en nature	229 556 €	164 157 €	230 685 €
Bénévolat	119 119 €	84 564 €	73 247 €
TOTAL CHARGES	348 674 €	248 722 €	303 932 €

BILAN

ACTIF		2020 NET	2021 NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Concessions, brevets et droits similaires			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Autres immobilisations corporelles		79 403 €	72 145 €
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Autres titres immobilisés		763 €	763 €
Autres immobilisations financières		25 864 €	25 864 €
ACTIF IMMOBILISÉ	TOTAL	106 030 €	98 771 €
CRÉANCES			
Créances usagers et comptes rattachés		19 336 €	24 580 €
Autres créances		3 550 702 €	49 323 €
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités		944 173 €	1 798 411 €
Charges constatées d'avance		6 042 €	35 122 €
ACTIF CIRCULANT	TOTAL	4 520 253 €	1 907 437 €
TOTAL GÉNÉRAL		4 626 283 €	2 006 208 €

PASSIF		2020 NET	2021 NET
FONDS PROPRES			
Autres réserves		15 000 €	15 000 €
Report à nouveau		256 336 €	255 305 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-1 031 €	17 507 €
FONDS PROPRES	TOTAL 1	270 305 €	287 811 €
Fonds reportés liés aux legs ou donations		0	0
Fonds dédiés		644 499 €	37 918 €
FONDS DÉDIÉS	TOTAL 2	644 499 €	37 918 €
Provisions pour risques		7 624 €	6 885 €
Fonds dédiés sur autres ressources		0	0
PROVISIONS	TOTAL 3	7 624 €	6 885 €
Emprunts et dettes financières auprès d'établissements de crédits		769 €	0
Emprunts et dettes financières divers		6 744 €	6 744 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		54 601 €	74 437 €
Dettes fiscales et sociales		116 638 €	139 837 €
Autres dettes		216 915 €	174 735 €
Produits constatés d'avance		3 308 187 €	1 277 840 €
DETTES	TOTAL 4	3 703 854 €	1 673 594 €
TOTAL GÉNÉRAL		4 626 283 €	2 006 208 €

COMPTE DE RÉSULTAT

	2020	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	269 178 €	272 812 €
Production vendue de biens et services	124 844 €	132 027 €
Subventions d'exploitation	2 390 014 €	2 104 205 €
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	219 942 €	277 168 €
Utilisations des fonds dédiés	306 836 €	644 499 €
Autres produits	156 €	2 487 €
TOTAL 1	3 310 970 €	3 433 197 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	637 356 €	940 894 €
Aides financières	1 156 999 €	1 313 085 €
Impôts, taxes et versements assimilés	41 683 €	56 973 €
Salaires et traitements	574 682 €	745 585 €
Charges sociales	258 702 €	311 321 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 089 €	16 681 €
Dotation aux provisions	2 250 €	3 271 €
Reports en fonds dédiés	644 499 €	37 918 €
Autres charges	600 €	1 755 €
TOTAL 2	3 330 860 €	3 427 482 €
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-19 890 €	5 715 €
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	192 €	199 €
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL 3	192 €	199 €
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Différences négatives de change		
TOTAL 4	0 €	0 €
RÉSULTAT FINANCIER	192 €	199 €
RÉSULTAT COURANT	-19 698 €	5 914 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 603 €	15 654 €
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL 5	19 603 €	15 654 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	936 €	4 061 €
Charges exceptionnelles sur opérations de capital		
TOTAL 6	936 €	4 061 €
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	18 667 €	11 593 €
TOTAL DES PRODUITS	3 330 765 €	3 449 050 €
TOTAL DES CHARGES	3 331 796 €	3 431 543 €
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-1 031 €	17 507 €



3.

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DES MEMBRES DE COORDINATION SUD

31 décembre 2021

178 organisations membres
160 membres actifs et 18 membres associés.

Les organisations membres associées indiquées en orange.

52 ORGANISATIONS ADHÉRENTES DIRECTES

Action contre la faim	Fondation Abbé Pierre
Action Santé Mondiale (GHA)	Fondation Énergies pour le Monde
Agir Ensemble - Safe Water Cube	Fondation GoodPlanet
Aide et Action	Fondation WWF France
Aides	Groupe URD
Amref Flying Doctors	Habitat-Cité
ASAH	Icosi (ADER-RIED)
CARE France	Inti
Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)	Initiatives et Changement
Coalition PLUS	Internews International
CIDR	Institut Belleville
Commerce Équitable France	IRIS
Développer Former Informer (Défi)	L'Appel
Empow'her	Le Planning Familial
Engagé·e·s et Déterminé·e·s (E&D)	LP4Y
Ensemble Contre la peine de Mort (ECPM)	Medair
Entraide Médicale Internationale (EMI)	Médecins du Monde
Équilibres et Populations	Observatoire Pharos
Experts-Solidaires	Réseau Euromed France (REF)
	Samusocial International
	Secours Islamique France
	Sidaction

Solidarité Laïque

Solidarité Sida

Terre & Humanisme

Tetraktys

Touiza Solidarité

Transparency International France

Union Nationale des Maisons Familiales
Rurales d'Éducation et d'Orientation
(Unmfreo)

UrbaMonde

WECF France

Y4CN

4D

22 CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (CRID)

ActionAid France - Peuples Solidaires

Agter

Aide Odontologique Internationale (AOI)

Communication pour le développement
(C4D)

Centre d'Actions et de Réalisations
Internationales (CARI)

Comité Catholique contre la Faim et pour
le Développement (CCFD-Terre Solidaire)

Fédération Artisans du Monde

France Libertés - Fondation Danielle
Mitterand

Frères des Hommes

Immigration Développement Démocratie
(IDD)

Ingénieurs sans Frontières

Max Havelaar

Organisation pour la prévention
de la cécité (OPC)

Oxfam France

Réseau Foi et Justice Afrique-Europe

Ritimo

Secours Catholique-Caritas France

Secours Populaire Français

Sherpa

SOL - Alternatives Agroécologiques
et Solidaires

13 CLONG-VOLONTARIAT

ATD Quart Monde

Coopération et Formation au
Développement (Cefode)

Délégation Catholique pour la Coopération
(DCC)

Defap

Douleurs sans frontières

Envol Vert

Fidesco (Organisation catholique de
Coopération Internationale)

France Volontaires

GRAF

Handicap International - Humanité &
Inclusion

Ifaid Aquitaine

Service de Coopération au Développement
(SCD)

47 COORDINATION HUMANITAIRE ET DÉVELOPPEMENT (CHD)

Agence d'aide à la Coopération Technique et

au Développement (Acted)
 Acting for Life
 Alima
 Aide Médicale et Développement (AMD)
 Antenna Technologies France
 Apiflordev
 Apprentis d'Auteuil
 Asmae - Association Sœur Emmanuelle
 Aviation Sans Frontières
 Bioport
 CartONG
 Clowns Sans Frontières France
 Convergences
 Ecpat France
 Électriciens sans Frontières
 EliseCare
 Entrepreneurs du Monde
 Fert
Fondation Plan International France
 Futur au Présent
 Grandir Dignement
 Guilde Européenne du Raid
 Hamap-Humanitaire
 Humatem
 Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)
 Institut Bioforce
 Ircom
 Kinésithérapeutes du Monde
 La Chaîne de l'Espoir
 La Voûte Nubienne
 Les Amis des Enfants du Monde

L'Œuvre d'Orient
 Ordre de Malte France
 Partage
 Première Urgence Internationale (PUI)
 Résonances Humanitaires
 Santé Sud
 Sipar
 Solidarités International
 SOS Villages d'Enfants
 Triangle Génération Humanitaire
 Un Enfant par la Main
 Vision du Monde

8

CNAJEP

Alliance Nationale des YMCA de France
 Éclaireuses et Éclaireurs de France (EEDF)
 Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France (EEUDF)
 Fédération Léo Lagrange
 Les Ceméa
 Scouts et Guides de France
 Starting Block

24

**FORUM DES ORGANISATIONS
 DE SOLIDARITÉ
 INTERNATIONALE ISSUES
 DES MIGRATIONS (FORIM)**

Association des Jeunes Guinéens de France (AJGF)
 Association des Marocains de France (AMF)
 Coordination des Associations Guinéennes de France (CAGF)
 Collectif des associations ghanéennes de France (Caghef)

Conseil des Béninois de France (CBF)
 Cosim Auvergne Rhône Alpes
 Cosim Bretagne
 Cosim Hauts-de-France
 Cosim Nouvelle-Aquitaine
 Cosim Occitanie-Pyrénées
 Cosim Occitanie Méditerranée
 Cosim Provence-Alpes-Côtes d'Azur
 Comité de Suivi du Symposium
 des Sénégalais de l'Exterieur (CSSSE)
 Femmes et Contributions
 au Développement (Fecodev)
 Haut Conseil des Maliens de France
 (HCMF)
 Migrations & Développement
 Organisation des femmes africaines
 de la diaspora (Ofad)
 Plateforme des associations congolaises
 de France (Pacof)
 Plateforme des associations
 franco-haïtiennes (Pafha)
 Réseau des Associations Mauritanienes
 en Europe (Rame)
 RéCoSol France Europe Afrique
 Union des associations burkinabè
 de France (UABF)
 Union des femmes comoriennes
 de France (UFCF)

14

GROUPE INITIATIVES

Agrisud International
 Apdra Pisciculture Paysanne
 Agronomes et Vétérinaires
 sans Frontières (AVSF)

Ciedel
 Essor
 Groupe Énergies Renouvelables,
 Environnement et Solidarités (Geres)
 Grdr Migration-Citoyenneté-Développement
 Gret - Professionnels du développement
 solidaire
 Initiative Développement
 Inter Aide
 Institut de Recherches et d'Applications des
 Méthodes de Développement (Iram)
 Le Partenariat
 Solthis



178
MEMBRES

ANNEXE 2

SIGLES & ABRÉVIATIONS

AADH	Alliance des avocats pour les droits de l'Homme
AFD	Agence française de développement
AMI	Appel à manifestation d'intention de projets
APD	Aide publique au développement
ASI	Association de solidarité internationale
BAFR	Bulletin sur les actualités des financements et des ressources
C2A	Commission Agriculture et alimentation (Coordination SUD)
CCD	Commission Climat et développement (Coordination SUD)
CDCS	Centre de crise et de soutien (MEAE)
CFP	Cadre financier pluriannuel (UE)
CIT	Cadre d'intervention transversal (AFD)
CIS	Cadre d'intervention sectoriel (AFD)
CNDSI	Conseil national du développement et de la solidarité internationale (MEAE)
CNH	Conférence nationale humanitaire
CONCORD	Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement
COFRI	Commission Financement et renforcement institutionnel (Coordination SUD)
COP	Conférence des parties (convention-cadre des Nations unies contre les changements climatiques)
CSA	Comité pour la sécurité alimentaire (FAO)
CSE	Comité social et économique (instance représentative du personnel)
DOE	Direction des opérations (AFD)
DOS	Document d'orientation stratégique
DEVCO	Direction générale Développement et coopération (UE)
DIH	Droit international humanitaire
DPA-OSC	Division du partenariat avec les organisations de la société civile (AFD)
DGM-CIV	Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
ETP	Emploi équivalent temps-plein
FORUS	Forum international des plateformes nationales d'ONG
FUH	Fonds d'urgence humanitaire (MEAE)
FISONG	Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (AFD)
FRIO	Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (Coordination SUD)
GCH	Groupe de concertation humanitaire (MEAE)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GISA	Groupe interministériel sur la sécurité alimentaire

HCEfh	Haut conseil à l'égalité femmes-hommes
I-ONG	Dispositif Initiatives ONG (AFD)
IRIS	Institut de relations internationales et stratégiques
JSI	Commission Jeunesses et solidarité internationale (Coordination SUD)
LOP DSLIM	Loi d'orientation et de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales
MADAC	Modèle d'autodiagnostic et d'amélioration continue
MAIA	Plateforme collaborative (Coordination SUD)
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
NEXUS	Lien urgence-développement
NIONG	Note d'initiative ONG
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODD	Objectifs de développement durable
ONGLAB	Fonction d'observation de Coordination SUD
OSI	Organisation de solidarité internationale
OSC	Organisation de la société civile
PAC	Politique agricole commune (UE)
PAMOC	Programme d'appui à la mobilisation des ONG sur le climat
PLF	Projet de loi de finances
PSEA	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
RAC-F	Réseau action climat
RLH	Réseau logistique humanitaire
RNB	Revenu national brut
RPS	Risques psychosociaux
RSS	Renforcement des systèmes de santé
TTF	Taxe sur les transactions financières
VOICE	<i>Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies</i>

COORDINATION DU RAPPORT : Pôle communication de Coordination SUD
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Reynald Blion, Coordination SUD
CRÉATION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE : Benjamin Madelainne
FABRICATION / RELECTURE, CORRECTIONS : Emmanuel Cauchois, Le Style de l'ours
CONTRIBUTIONS : ensemble du secrétariat exécutif de Coordination SUD
PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE : SasinTipchai – Shutterstock
IMPRESSION : Mailedit
JUIN 2022

Rassembler et agir pour la solidarité internationale



COORDINATION SUD

14, passage Dubail - 75010 Paris

Tél. 01 44 72 93 72

sud@coordinationsud.org

www.coordinationsud.org

 Coordination SUD |  @coordinationsud

 Coordination SUD |  Coordination SUD